



Rapport de résultats 2020

Programme d'Appui Institutionnel et
Opérationnel au Secteur Agricole (PAIOSA 3)

BURUNDI

BDI1308211

Table des matières

1	ACRONYMES	4
2	APERÇU DE L'INTERVENTION	6
2.1	FICHE D'INTERVENTION.....	6
2.2	AUTO-EVALUATION DE LA PERFORMANCE.....	8
2.2.1	<i>Pertinence.....</i>	8
2.2.2	<i>Efficacité.....</i>	8
2.2.3	<i>Effcience.....</i>	9
2.2.4	<i>Durabilité potentielle.....</i>	10
2.2.5	<i>Conclusions</i>	10
3	SUIVI DES RESULTATS	13
3.1	EVOLUTION DU CONTEXTE	13
3.1.1	<i>Contexte général et institutionnel.....</i>	13
3.1.2	<i>Contexte de gestion.....</i>	15
3.2	PERFORMANCE DE L'OUTCOME	17
3.2.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	17
3.2.2	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	19
3.3	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 1	21
3.3.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	21
3.3.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	22
3.3.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	22
3.4	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 2	30
3.4.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	30
3.4.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	31
3.4.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	31
3.5	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 3	34
3.5.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	34
3.5.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	35
3.5.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	36
3.6	PERFORMANCE DE L'OUTPUT 4.....	43
3.6.1	<i>Progrès des indicateurs.....</i>	43

3.6.2	<i>État d'avancement des principales activités</i>	43
3.6.3	<i>Analyse des progrès réalisés</i>	44
4	SUIVI BUDGETAIRE	48
5	RISQUES ET PROBLEMES	50
6	SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	56
6.1	AVEC LES AUTRES INTERVENTIONS DU PORTEFEUILLE	56
6.2	AUTRES SYNERGIES ET COMPLEMENTARITES	56
7	THEMES TRANSVERSAUX	57
7.1	ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE	57
7.2	GENRE	57
7.3	DIGITALISATION	58
7.4	EMPLOIS DECENTS ET ENTREPRENEURIAT DES JEUNES	58
8	LEÇONS APPRISSES	60
8.1	LES SUCCES	60
8.2	LES DEFIS	60
8.3	QUESTIONS D'APPRENTISSAGE STRATEGIQUE / SYNTHESE DES ENSEIGNEMENTS TIRES	61
9	PILOTAGE	62
9.1	MODIFICATIONS APORTEES A L'INTERVENTION	62
9.2	DECISIONS PRISES PAR LE COMITE DE PILOTAGE ET SUIVI	63
9.3	REORIENTATIONS STRATEGIQUES ENVISAGEES	64
9.4	RECOMMANDATIONS	65
10	ANNEXES	66
10.1	CRITERES DE QUALITE	66
10.2	CADRE LOGIQUE MIS A JOUR : CADRE LOGIQUE DU DTF ADDITIONNEL	70
10.3	APERÇU DES MORE RESULTS	74
10.4	RAPPORT « BUDGET VERSUS ACTUELS (Y – M) »	75
10.5	RESSOURCES EN TERMES DE COMMUNICATION	77

1 Acronymes

ACFPT	Projet d'Appui Complémentaire à la Formation Professionnelle et Technique (Enabel)
ADIC	Association pour le Développement Intégral des Communautés
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AHA	Aménagements hydro-agricoles
APEFE	Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger
APROCUVI	Association pour la Promotion des Cultures Vivrières
ATN	Assistant Technique National
AUE	Association des Usagers de l'Eau
BBTV	Banana Bunchy Top Virus - maladie du Bunchy top du bananier
BDD	Bureau Diocésain de Développement de Bubanza
BM	Banque Mondiale
BPEAE	Bureau Provincial de l'Environnement, l'Agriculture et l'Elevage – ex DPAE
BV	Bassin Versant
BXW	Banana Xanthomonas Wilt – maladie du wilt bactérien de la banane
CCT	Cadre de Concertation Technique (National ou Régional)
CEM	Centres d'Enseignement des Métiers
CEP	Champs Ecoles Paysans
CEPI	Champs Ecoles Paysans Intégrés (approche inter-filière + adoption de techniques de protection du sol)
CL	Cadre Logique
CLA	Chenille Légionnaire d'Automne (<i>Spodoptera frugiperda</i>)
CNTA	Centre National de Technologie Alimentaire
CONSEDI	Conseil pour le Développement Intégré
CS	Convention Spécifique
CSub	Convention de subsides
CVI	Comité de Validation Interne
DG	Directeur Général / Directeurs Généraux
DGR	Direction du Génie Rural (MINEAGRIE)
DTF	Document Technique et Financier
EFI	Exploitation Familiale Intégrée
ENAB	Enquête Nationale Agricole du Burundi
ETR	End of Term Revue
FAO	Food and Agriculture Organization
FBu	Franc Burundais (1€ ≈ 2.100 FBu)
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIF	Fonds d'Investissement Filière
FOMI	Fertilisants Organo - Minéraux Industrie
GAR	Groupe (CEP) d'Adoption Rapide
GGF	Groupements de Gestion Forestière
GR	Génie Rural
HIMO	Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre
HVN	(Cultures) à Haute Valeur Nutritive
IDEFI	Projet d'appui aux Initiatives de Développement des Exploitations Familiales Intégrées
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (FAO)

ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
KPI	Key Performance Indicator
LC	Louvain Coopération
LVIA	Association de Volontariat et de Coopération Internationale
MINEAGRIE	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (ex MINAGRIE)
MIP	Micro-projets
MP	Marché Public
MTR	Mid Term Revue
N/A	Non applicable
N/D	Non disponible
NV	Note Verbale
OBPE	Office Burundais pour la Protection de l'Environnement
ONCCS	Office National de Contrôle et de Certification des Semences
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PAIOSA	Projet d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PAORC	Projet d'Appui aux Organisations burundaises par le Renforcement des Compétences (Enabel)
PC	Programme de Coopération
PEA	Projets d'Entrepreneuriat Agricole
PIB	Produit Intérieur Brut
PNIA	Plan National d'Investissement Agricole
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAP	Recherche Action Participative
RH	Ressources Humaines
RS	(Cultures) Résistantes à la Sécheresse
SIG	Système d'Information Géographique
SHER	Société pour l'Hydraulique, l'Environnement et la Réhabilitation
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SOPRAD	Solidarité pour la Promotion de l'Assistance et du Développement
TDR	Termes de Référence
UAC	Unité d'Appui à la Coordination
UCODE	Union pour la Coopération et le Développement
VITO	Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek (institut flamand de recherche technologique)

2 Aperçu de l'intervention

2.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole (PAIOSA)
Code de l'intervention	3 conventions de financement : BDI0905511 (PAIOSA 1) – clôturé, BDI1006511 (PAIOSA 2) – clôturé et BDI1308211 (PAIOSA 3)
Localisation	Burundi, dans les provinces de Bujumbura Mairie, Bubanza, Cibitoke, Kirundo, Rutana et Ruyigi
Budget total	14.000.000 euros (PAIOSA 1 dont 1 million contribution Burundi) PM, 24.000.000 euros (PAIOSA 2 dont 1 million contribution Burundi), 29.000.000 euros (PAIOSA 3)
Institution partenaire	Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE)
Date de début de la Convention spécifique	Le 04/12/2010 (PAIOSA 1) PM, le 5/12/2011 (PAIOSA 2) PM, le 09/04/2015 (PAIOSA 3)
Date de démarrage de l'intervention/ Comité de pilotage d'ouverture	Le 13/01/2011 (PAIOSA 1) PM, le 23/12/2011 (PAIOSA 2) PM, le 07/01/2016 (PAIOSA 3)
Date prévue de fin d'exécution	Le 30/11/2015 (PAIOSA 1) PM, le 30/11/2017 (PAIOSA 2) PM, le 31/12/2021 (PAIOSA 3)
Date de fin de la Convention spécifique	Le 03/12/2015 (PAIOSA 1) PM, le 4/12/2017 (PAIOSA 2) PM, le 30/06/2022 (PAIOSA 3)
Groupes cibles	<i>(Services de coordination, de planification et de suivi/évaluation du MINEAGRIE) ;</i> <i>(Institutions publiques de recherche et de contrôle semencier) ;</i> Producteurs agricoles des 3 régions d'intervention (Imbo, Moso et Bugesera) ; Opérateurs privés des filières semencières et des filières agro-alimentaires appuyées
Impact	Contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté et soutenir la croissance économique du Burundi à travers l'augmentation de la productivité des facteurs de production, la valorisation maximale des productions, la diversification des opportunités des revenus, la préservation et le maintien des ressources naturelles et environnementales.
Outcome	Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permet une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention

	Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé
Outputs	R1 : Des aménagements hydro-agricoles permettent d'augmenter et valoriser les superficies irriguées et la gestion de l'eau de manière durable
	R2 : Les bassins versants sont aménagés et protègent les investissements hydro-agricoles
	R3 : Les exploitations familiales des bassins de production ciblés améliorent leurs systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur retenues
	R4 : Les capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats dans les zones d'intervention sont améliorées
	R5 : <i>Les capacités du MINAGRIE à assumer ses missions régaliennes sont améliorées (résultat suspendu)</i>
	R6 : <i>La recherche agronomique est orientée vers les besoins des utilisateurs (résultat suspendu)</i>
Année couverte par le rapport	2020

2.2 Auto-évaluation de la performance

2.2.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	A

Le PAIOSA est tout à fait en ligne avec le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et s'inscrit également dans le cadre du nouveau Plan National du Développement du Burundi 2018-2027 et plus particulièrement au niveau de l'objectif stratégique 2 : « Accroître de façon durable la production agricole, animale et halieutique et de l'objectif stratégique 3 : « Promouvoir une agriculture de marché ». Il est également ancré dans les stratégies de la Belgique en matière d'appui à l'agriculture familiale et entrepreneuriat agricole. La forte réorientation des activités depuis 2015 en faveur de l'appui direct aux populations, et en particulier aux petits producteurs vivant de l'agriculture familiale, marginalisés des circuits économiques et financiers, est également totalement appropriée car ils sont les plus impactés par la crise actuelle.

Les problèmes auxquels le programme tente de répondre, en l'occurrence la réduction de l'insécurité alimentaire dans les régions du Bugesera, Imbo et Moso et le développement d'un environnement institutionnel favorable, restent préoccupants à cause de la persistance de la crise socio-économique.

La logique d'intervention est basée sur une approche Bassins Versants (BV), qui se veut intégrée, holistique et adaptée aux spécificités de chaque zone d'intervention. Pour faire face à l'occurrence de plus en plus fréquente de pics de vulnérabilité déterminés par des saisons agricoles improductives, des événements climatiques extrêmes ou une pression démographique inattendue (déplacement des populations), le PAIOSA accorde actuellement davantage de priorité à l'amélioration de la résilience des ménages et à la transition agroécologique (gestion efficace de l'eau, techniques appropriées pour la conservation de la fertilité des sols et la restauration des sols dégradés, semences, cultures et techniques adaptées, innovations techniques, ...) avec comme porte d'entrée l'approche Champs Ecoles Paysans (CEP), en tant que système de recherche - action participative.

2.2.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	A

Malgré un processus de concertation toujours délicat avec les partenaires étatiques depuis la suppression des appuis institutionnels, le PAIOSA a réussi à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome.

Le niveau de réalisation des produits délivrables a été évalué à 76 % (figure 1) pour cette année, ce qui doit être considéré comme très correct, sachant que :

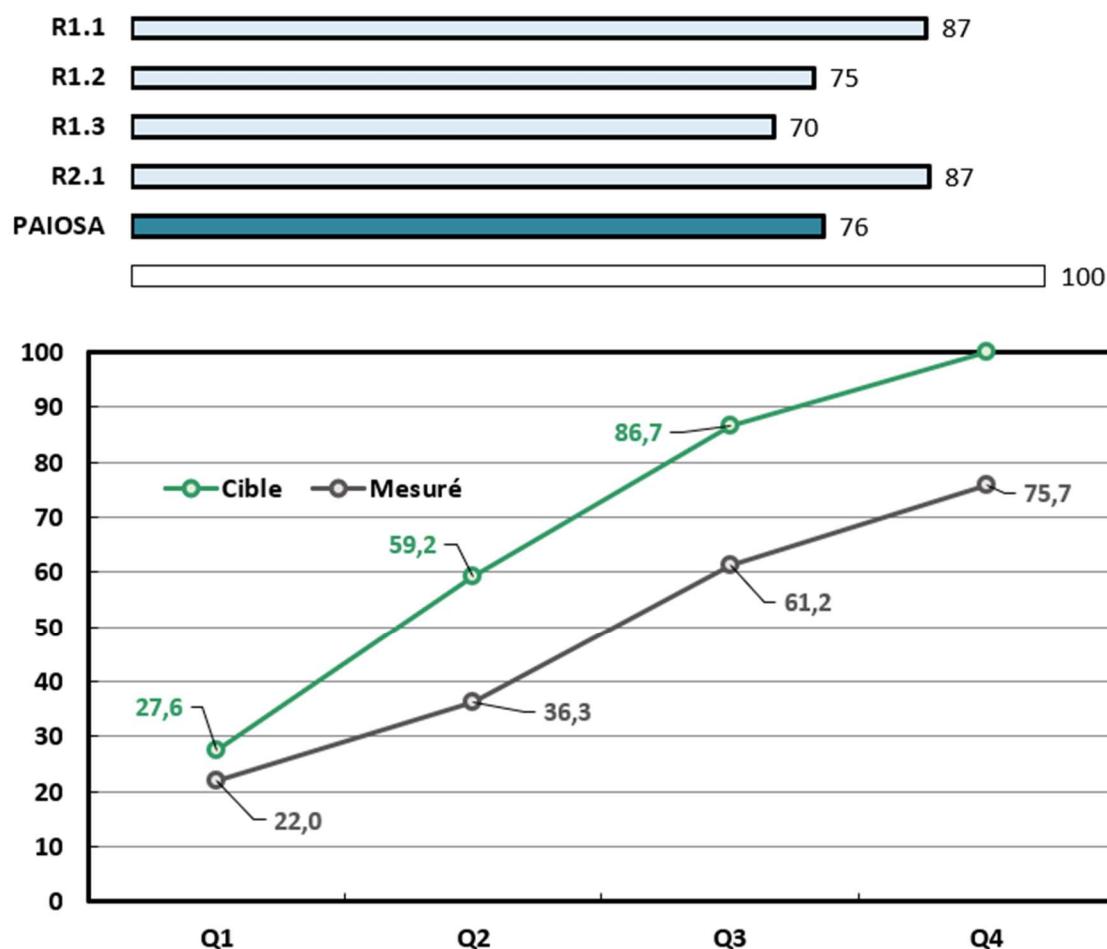
- Un certain nombre d'activités ont dû être postposées à cause de la pandémie Covid-19
- Des livrables supplémentaires ont été fournis dans le cadre du DTF additionnel¹, sans pouvoir être comptabilisés dans ce calcul.

Les différents outcomes (augmentation et meilleure valorisation des productions, la promotion

¹ Voir chapitre 3.1.2 Contexte de gestion

d'un environnement institutionnel (non étatique) favorable) sont en voie de réalisation, notamment grâce à l'extension de la CS PAIOSA 3, qui permet de poursuivre l'appui à la mise en place des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) et à la structuration des Organisations Paysannes (OP) pour l'amélioration des services rendus aux membres. Il faut cependant noter que l'impact final du programme en termes de réduction de la pauvreté et de croissance économique restera tributaire de l'évolution du contexte économique, qui est un facteur situé en dehors de la sphère d'influence du programme.

Figure 1 : Taux d'exécution des livrables par résultat en 2020



2.2.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

La qualité des travaux d'aménagements hydro-agricoles est généralement reconnue, suite au suivi régulier des bureaux de surveillance et à l'implication des équipes techniques du PAIOSA, ainsi que la mise en place d'une commission provinciale pour la gestion des problèmes du foncier avec les populations riveraines. Le coût moyen à l'hectare est comparable à celui d'autres projets au Burundi.

Plus de 300 dossiers Micro-Projets (MIP) / Projets d'Entreprenariat Agricole (PEA) sont en cours pour le renforcement des capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeurs, mais l'outil

s'avère relativement fastidieux : la passation des marchés demande beaucoup de temps et de vigilance dans un contexte où les bénéficiaires ont des difficultés à respecter leurs engagements en termes de mobilisation de leurs contributions financières et où les entrepreneurs locaux sont souvent peu soucieux des délais et des critères de qualité.

La réorganisation interne en centres de services, avec la création d'une Cellule Contractualisation mutualisée, génère une perte d'efficacité notable : la passation des marchés est globalement plus complexe par manque de communication entre les intéressés, prend en conséquence plus de temps et n'aboutit pas forcément à des coûts plus avantageux. La séparation physique et la difficulté de communication, pour des services Marché Public ou logistiques moins performants, sont des problèmes soulevés à plusieurs reprises, aboutissant à des frustrations de toute part. En particulier, le personnel opérationnel est quelquefois démotivé par une charge administrative encore accrue, au détriment du suivi technique des activités.

Toutes les actions d'accompagnement social autour des AUE, des Groupements de Gestion Forestière (GGF) ou des OP progressent également de manière satisfaisante, même si le constat global relatif aux faiblesses opérationnelles et administratives des bénéficiaires contractants des Conventions de Subsidés (CSub) et à l'instabilité de certains personnels des ONG persiste, ce qui confirme l'outil convention de subsidés comme peu « efficace » dans le contexte du Burundi.

2.2.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	C

La durabilité des interventions se confirme comme une préoccupation majeure : les bénéfices du programme ne peuvent être assurés qu'avec l'implication forte des autorités nationales et locales, tant administratives que techniques, dans leur rôle de coordination des interventions, ce qui est régulièrement remis en question. Les communes ont un rôle important à jouer pour tout ce qui concerne la mobilisation des populations pour la gestion participative des aménagements hydro-agricoles ou des aménagements de bassins versants. Il leur appartient en particulier d'assumer un rôle coercitif vis à vis des usagers de l'eau ne versant pas leurs cotisations ou endommageant les canaux pour créer de nouvelles prises d'eau, mais de nombreuses réticences existent encore au niveau de certaines administrations.

En outre, le dispositif de maintenance courante des infrastructures, même s'il est correctement mis en œuvre par les AUE, reste insuffisant pour faire face aux dépenses les plus importantes d'entretien sur la partie « gros œuvre » des aménagements. Le PAIOSA plaide (et a proposé à cette effet une feuille de route) pour que l'État se dote d'un mécanisme propre (un fond d'entretien structurant) qui lui permette la sauvegarde et la viabilité de ce capital, essentiel pour son économie, mais sans succès jusqu'à présent.

Globalement, il peut être considéré que la gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures locales et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités des services techniques de proximité. Mais la durabilité probable de l'intervention serait grandement favorisée par un appui politique plus affirmé au niveau central.

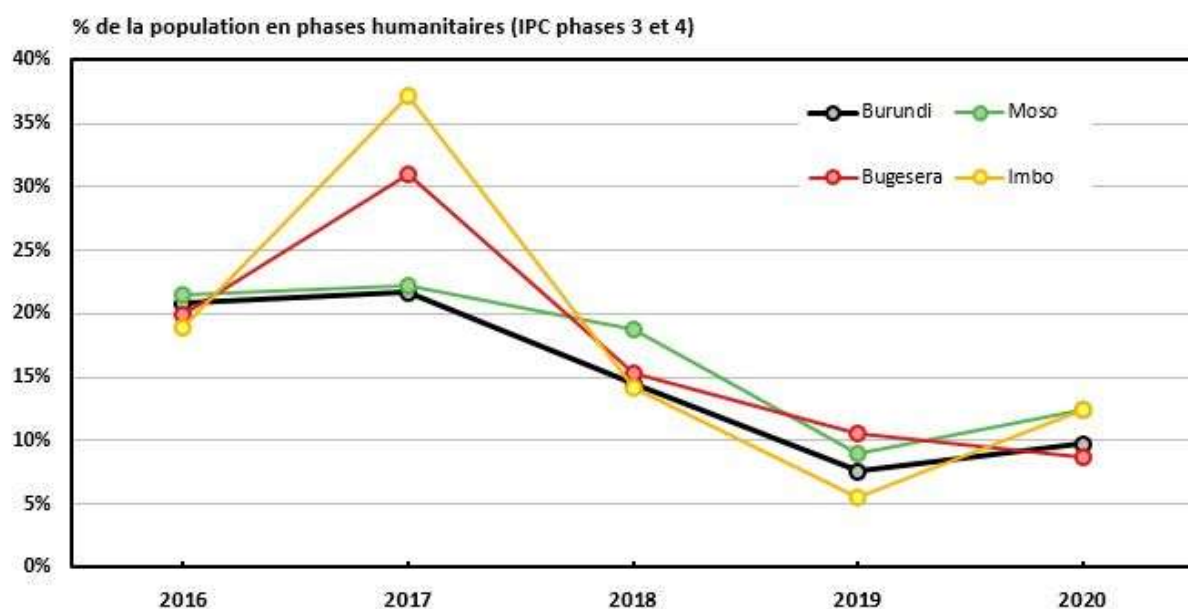
2.2.5 Conclusions

- Compte tenu du contexte Covid-19, l'année 2020 peut-être caractérisée par un très honorable taux d'exécution technique (estimé à 76 % mais auxquels se rejoutent les activités initiées du DTF additionnel), pour un taux de décaissement de 96 % par rapport à la programmation. La progression vers l'atteinte des résultats, bien que relativement ambitieux, est globalement

encourageante. A ce stade du programme, les réalisations physiques initialement prévues (notamment les infrastructures hydroagricoles) ont pour la plupart été fournies. Seuls quelques équipements agricoles en appui au secteur privé (MIP / PEA) sont toujours en cours de fourniture.

- Les actions d'ingénierie sociale et de renforcement des communautés locales (objectif « soft » du programme) qui doivent accompagner la mise en fonction des infrastructures (structuration des usagers de l'eau en AUE, renforcement des OP, constitution de GGF pour la protection des bassins versants...) ont été poursuivies mais nécessitent encore un travail important pour aboutir à des résultats satisfaisants en termes de changement de comportement. L'instauration et la gestion de la redevance pour l'accès à l'eau productive sont les points à consolider pour la durabilité des systèmes d'irrigation. Les actions entreprises ont permis la mise en réseau des OP et l'émergence de pôles de développement endogène reliant les acteurs locaux du développement économique et social. Ce maillage doit encore être renforcé pour permettre un meilleur développement intégré des filières locales concernées, avec une répartition équitable des revenus liés aux activités menées par chaque acteur du réseau.
- L'appropriation des résultats et la pérennisation des acquis sont une préoccupation légitime et partagée par l'ensemble des parties prenantes. Les mécanismes de pérennisation mis en place depuis le démarrage des activités considèrent le renforcement des compétences des organisations de la société civile (OP et ONG), mais nécessitent toujours une implication réelle des services publics (techniques et administratifs) de proximité, et surtout centraux.
- En termes d'impact, l'analyse de l'évolution de la situation d'insécurité alimentaire dans les zones d'intervention du PAIOSA montre globalement une tendance à la baisse, mais sans doute pas significativement différente des chiffres à l'échelle du pays.

Figure 2: Evolution de la situation d'insécurité alimentaire aigue 2016 – 2020 au Burundi et dans les zones d'intervention



Source : Cadre Intégré de Classification de la Sécurité Alimentaire (IPC) – FAO
 IPC phase 3 = crise, IPC phase 4 = urgence

- Le contexte qui prévaut au Burundi empêche actuellement la préparation d'un nouveau Programme de Coopération (PC). Afin de continuer à soutenir les populations, tout en assurant la présence continue de la coopération bilatérale au Burundi, une prolongation de la Convention Spécifique PAIOSA a été actée jusqu'au 30 juin 2022, avec augmentation du budget de 7.000.000 € à charge de la Partie belge. Cette prolongation prévoit de maintenir la cohérence de l'action et la qualité de l'expertise, et vise la sécurisation des acquis du programme (changements, impacts et résultats positifs, appropriation et durabilité), tout en intégrant davantage l'adaptation et l'atténuation des changements climatiques à tous les niveaux du programme. Elle doit être l'opportunité de renforcer notre action structurante et notre impact local. Cependant, elle a déjà commencé avec 6 mois de retard, suite à la signature tardive (juin 2020) par le MINEAGRIE.

Fonctionnaire exécution nationale ²	Intervention Manager Enabel
Directeur d'Intervention	 Jean François DETRY Coordonnateur International

² Par Note Verbale de la Belgique au Burundi du 9/10/2015, tous les projets sont passés en régie, et les Directeurs d'Intervention ont été suspendus.

3 Suivi des résultats³

3.1 Evolution du contexte

3.1.1 Contexte général et institutionnel

La situation socio-économique reste difficile et affecte toujours les moyens d'existence des ménages. Le pays verrait son activité économique se contracter de 3,2 % en 2020. La pandémie Covid-19 affecterait le Burundi principalement par le biais des effets de contagion économiques de la dégradation des perspectives mondiales, notamment les mesures de confinement mises en place chez ses principaux partenaires commerciaux. La perte des opportunités économiques, une plus grande dépendance au marché, l'augmentation des prix du transport, de la santé, de l'éducation et l'érosion du pouvoir d'achat, rendent difficile l'accès des ménages à l'alimentation. L'instabilité affecte davantage les populations urbaines et rurales les plus vulnérables, qui vivent dans des zones exposées de façon récurrente à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

Les deux dernières saisons culturales (2020A et 2020B) ont connu un régime pluviométrique soutenu par une tendance à l'excès, ce qui a provoqué des inondations (surtout au Moso) et glissements de terrain par endroits, de même que des pertes de production sur des cultures très sensibles comme le haricot. La forte pluviométrie a toutefois été largement profitable aux cultures de soudure dont les racines, les tubercules et les bananes, qui représentent près de 60 % de production annuelle équivalente en céréales. Par ailleurs, l'avènement de la pandémie mondiale de la Covid-19, déclarée au Burundi depuis mars 2020, a eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire à travers la perturbation de certaines activités économiques, en particulier dans les zones où les activités transfrontalières sont très développées et dans les centres urbains fortement dépendants des activités commerciales et autres activités connexes.

Le Burundi est parmi les 20 pays les plus vulnérables au changement climatique et aux catastrophes climatiques.

Au cours de l'année 2020, l'inflation annuelle globale s'est élevée à +7,6 % contre -0,8 % l'année précédente. Ceci est en lien direct avec la pandémie Covid-19 et les conditions de production agricole influant sur l'évolution des prix des produits alimentaires de base (voir figures 3 et 4).

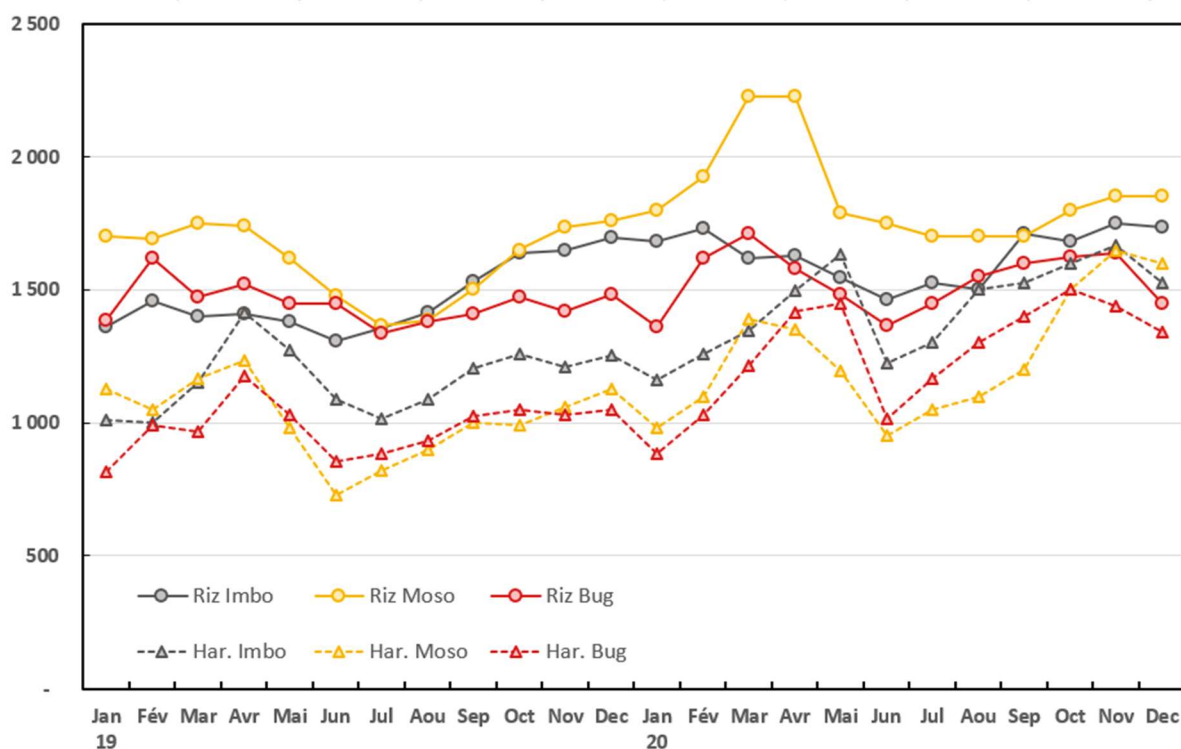
Ce contexte est d'autant plus inquiétant que le pays fait face à une croissance démographique parmi les plus élevées de la planète, avec une progression de 3,2 % annuellement sur les deux dernières décennies. Ainsi, le PIB par habitant du pays diminue d'année en année, passant de 306 à 264 USD entre 2017 et 2019, faisant du Burundi le pays le plus pauvre du monde après le Soudan du Sud.

L'environnement des affaires est un important obstacle au développement du Burundi. Le pays est passé de 151ème au classement Doing Business en 2015, à 166ème en 2020.

Le 20 mai 2020, Évariste Ndayishimiye a remporté l'élection présidentielle. Issu du régime et garant de sa continuité, ses marges de manœuvre semblent faibles, mais l'urgence économique semble favoriser un rapprochement de la communauté internationale pour sortir le pays de son isolement politique, économique et financier.

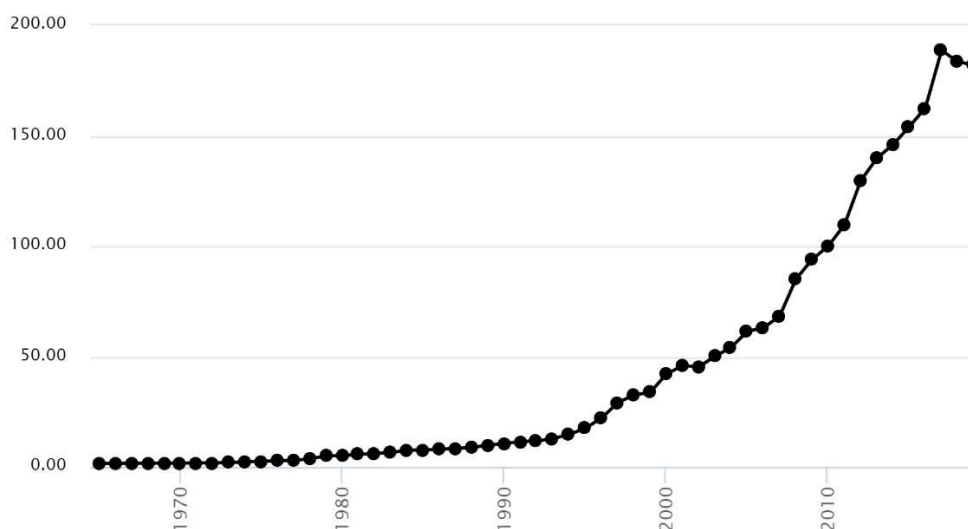
³ « Résultats » réfère aux résultats de développement. L'impact se réfère à l'objectif général ; l'outcome se réfère à l'objectif spécifique ; l'output se réfère au résultat escompté ; les outcomes intermédiaires se réfèrent aux changements générés suite à l'atteinte des outputs et permettant l'avancée vers l'outcome de l'intervention, à un plus haut niveau.

Figure 3 : Evolution des prix moyens du riz grain court et du haricot ordinaire (FBu/kg) pour 2019 - 2020, dans les zones d'intervention



Source : d'après les données FAO / PAM

Figure 4 : Indice des prix à la consommation (2010 = 100)



Source : Perspective monde, date de consultation : 11 mars 2021, source : Banque mondiale

Au niveau du contexte institutionnel, les relations politiques belgo-burundaises continuent d'être tendues. Les décisions prises en 2015 par le Gouvernement belge en matière de réorientation de l'aide belge au Burundi (suppression de l'appui institutionnel au profit de l'appui direct aux populations bénéficiaires) sont toujours d'application. De même, l'aide directe au gouvernement burundais de l'Union européenne et ses Etats membres reste suspendue au titre de l'article 96 de l'accord de Cotonou.

Dans ce contexte, le niveau de collaboration et la communication se sont peu à peu étiolés avec les instances du Ministère (au niveau central), même si les partenaires locaux, au niveau des antennes, restent convaincus par les activités du PAIOSA et généralement soucieux d'atteindre les résultats attendus.

3.1.2 Contexte de gestion

3.1.2.1 Modalités de partenariat

Le contexte qui prévaut au Burundi empêche actuellement la préparation d'un nouveau Programme de Coopération. Afin de continuer à soutenir les populations en assurant la présence continue de la coopération bilatérale au Burundi, le Gouvernement belge a souhaité une prolongation additionnelle des conventions spécifiques actuellement en cours. Un DTF additionnel a donc été formulé (voir chapitre 9.3) pour des actions complémentaires, ayant du potentiel en termes de soutien à la population, de réduction de la pauvreté et d'une certaine innovation/progrès sur les thématiques de développement prioritaires. Il s'agit de construire sur les résultats acquis et probants du PAIOSA, pour les valoriser, les étendre si possible et assurer la durabilité des réalisations du projet.

Après de nombreux échanges et négociations, le MINEAGRIE (sollicité par échange de lettres le 18 décembre 2019) ne s'est finalement positionné favorablement sur cette prolongation qu'en juin 2020 (prolongation de la CS jusqu'au 30/06/2022 avec augmentation budgétaire de 7 Mo€). Ce délai de réponse a retardé le lancement de certaines activités, et a notamment empêché de mettre la saison 2020C à profit pour étendre l'approche CEP aux principales cultures maraichères pour une meilleure maîtrise des techniques de production économes en eau.

Par contre, cette extension de la CS et de la période de mise en œuvre du programme aura permis de prolonger 3 CSub, alors que les 3 autres toujours en cours ont été clôturées en 2020 (voir situation présentée au tableau 1).

3.1.2.2 Modalités opérationnelles

La dernière SMCL a eu lieu en décembre 2014. En 2015, les SMCL ont été suspendues à cause du contexte politique du pays et des décisions conséquentes du Gouvernement Belge, et remplacées par le Cadre de Concertation Technique (CCT) et le Comité de Validation Interne (CVI). Seul un CCT national a été réalisé en 2020 (le 20 janvier), avec pour objet la présentation et l'analyse de la proposition technique et financière du DTF additionnel.

Depuis lors, le MINEAGRIE a demandé qu'Enabel lui adresse une demande officielle pour la nomination de ses représentants dans les futurs CCTN. Ce courrier a été rédigé en date du 22 juillet 2020 et n'a toujours pas reçu de réponse à ce jour.

Depuis 2019 ont été mis en place les Centres de ressources pour la mutualisation des services d'appui aux opérations : Cellule Contractualisation et Cellule Administration / Finances, ce qui résulte pour le PAIOSA en une perte d'efficacité, et à ce titre peut être considéré comme un défi opérationnel).

Afin de contribuer au ralentissement de la propagation de la Covid-19, des mesures préventives ont été prises au niveau du PAIOSA pour limiter la circulation des personnes, pour éviter les activités rassemblant un trop grand nombre de personnes et pour instaurer des mesures d'hygiène appropriées lors de la présence de plusieurs personnes / collègues dans les bureaux. En particulier, les assistants techniques dans les antennes ont reçu l'instruction de travailler par télétravail durant la période du 18 mars au 25 mai 2020, seuls les chefs d'antenne restant présents pour assurer la permanence des bureaux des antennes.

Tableau 1 : Situation des Conventions de subsides fin 2020

Pool	Antennes	Intitulé	Partenaire(s)	Date de démarrage	Date de fin initiale	Prolongation	Budget prévu (euro)	Temps écoulé	Exéc. Fin.
Gouvernance / OP	Imbo	Appui aux Associations des Usagers de l'Eau (AUE) de la plaine de l'IMBO	Louvain coopération / UCODE	27-mars-17	26-sept-19	26-mars-21	491.770	87,9%	71,3%
Gouvernance / OP	Moso	Appui aux Associations des Usagers de l'Eau (AUE) des marais du MOSO	ADIC	27-mars-17	26-mars-19	31-juil-21	456.872	80,8%	70,6%
Gouvernance / OP	Imbo	Reboisement des bassins versants dans la région de l'Imbo	CONSEDI	15-févr-17	14-août-19	Résiliée en avril 2018	141.738	(48,2%)	46,0%
Gouvernance / OP	Moso	Reboisement des bassins versants dans la région du Moso	APROCUVI	1-févr-17	31-juil-19	Clôturée au 31-déc-19	247.990	100%	92,0%
Agriculture	Imbo	Développement des Exploitations Familiales Intégrées (EFI) en province Cibitoke	CARITAS Belgique / BDD	18-janv-17	17-janv-19	Clôturée au 17-oct-19	494.841	100%	98,5%
Agriculture	Moso	Développement des Exploitations Familiales Intégrées (EFI) dans la région du Moso	CARITAS Belgique / SOPRAD	1-sept-16	31-août-19	Clôturée au 31-oct-19	778.000	100%	91,0%
Agriculture	Moso	Amélioration durable de la disponibilité et de l'accès aux semences et intrants dans le Moso	Louvain coopération / UCODE	13-juin-17	13-juin-19	Clôturée au 30-juin-20	354.524	100%	97,8%
Gouvernance / OP	Imbo	Accompagnement des OP partenaires du PAIOSA dans l'Imbo	CONSEDI	10-févr-17	9-août-19	31-déc-21	242.566	76,1%	70,6%
Gouvernance / OP	Moso	Accompagnement des OP partenaires du PAIOSA dans le Moso	LVIA	3-avr-17	2-avr-19	Clôturée au 31-déc-20	269.147	100%	96,5%
Gouvernance / OP	Bugesera	Accompagnement des OP partenaires du PAIOSA dans le Bugesera	Louvain coopération / UCODE	10-mars-17	7-sept-19	Clôturée au 31-août-20	198.168	100%	100%
Total		10 conventions					3.675.616		83,7%

3.2 Performance de l'outcome



3.2.1 Progrès des indicateurs

OS1 : Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permettent une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention

OS2 : Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé

NB : Au démarrage du PAIOSA 3, une « enquête de référence 2016 » a été réalisée, conduite comme une actualisation de l'enquête baseline menée en 2012, pour la détermination des valeurs de référence des indicateurs du PAIOSA. Une actualisation de cette enquête a été réalisée en 2018, et une autre est encore prévue en 2021, afin d'analyser la progression de plusieurs indicateurs vers l'atteinte des cibles fixées.

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2019	Progrès 2020	Cible 2020 / finale*	KPI**
Outcome 1 : Des aménagements hydro-agricoles permettent d'augmenter et valoriser les superficies irriguées et la gestion de l'eau de manière durable					
Taux d'exploitation des marais / périmètres en riziculture	Imbo H = 37 % Imbo S = 30 % Moso H = 66 % Moso S = 0 %	Imbo H = 44 % Imbo S = 44 % Moso H = 98 % Moso S = 8 %	Imbo H = 53,4 % Imbo S = 49,8 % Moso H = 97,2 % Moso S = 8,1 %	Imbo H = 53 % Imbo S = 42 % Moso H = 98 % Moso S = 26 %	③
Gain moyen de production agricole dans les périmètres aménagés (valeur monétisée par ménage)	Imbo = 10.287 x1.000 FBu/ha Moso = 2.538 x1.000 FBu/ha	Enquêtes marais à reconduire	Imbo = 16.414 x 1.000 FBu/ha Moso = 4.562 x 1.000 FBu/ha	Imbo = 14.570 x1.000 FBu/ha Moso = 4.610 x1.000 FBu/ha	④
Outcome 2 : Les bassins versants sont aménagés et protègent les investissements hydro-agricoles					
Proportion des BV (autour des aménagements hydro-agricoles PAIOSA) protégés	0 %	Imbo = 12 % Moso = +/- 10 % (estimation compliquée)	Activité terminée en 2019	Voir CSub	④
Proportion de ménages (EFI) qui protègent leur exploitation contre l'érosion	10 %	Imbo = 19 % Moso = 23 %	Activité terminée en 2019	20 %	④
Incidence des feux de brousse dans les BV aménagés	Imbo = 0 % Moso = 30 %	Imbo = 10 % Moso = 4 %	Imbo = 0 % Moso = 8 %	0 %	③
Proportion de boisements correctement gérés par les GGF	Imbo = 0 % Moso = 0 %		Imbo = 62 % Moso = 95 %	80 %	③
Outcome 3 : Les exploitations familiales des bassins de production ciblés améliorent leurs systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur retenues					
Taux de satisfaction de la demande en semences et plants améliorés exprimée par des tiers	N/A	Maïs = 36 % Riz = > 100 % Ban = 44 %	Maïs = 36 % Riz = > 100 % Ban = 29 %	80 %	③
Proportion de ménages utilisant des semences et plants améliorés	49 %	24,3 %	24,3 %	60 %	①
Proportion de ménages utilisant des fertilisants / engrais chimiques	70 % (30,4 % ENAB 2012 ?)	59,7 %	59,7 %	85 %	②

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2019	Progrès 2020	Cible 2020 / finale*	KPI**
Indice de satisfaction sur le respect des relations contractuelles orales ou écrites entre les acteurs des chaînes de valeurs appuyées	85 %	79 %	79 %	100 %	3
Gain de rendement des spéculations produites chez les bénéficiaires PAIOSA (CEP champs des groupements)	N/A	Maïs = 65 % Riz = 143 % Ban = 269 % Ban FHIA = 157 %	Maïs = 55 % Riz = 139 % Ban = 187 % Ban FHIA = 160 %	Maïs = 124 % Riz = 102 % Ban = 436 % Ban FHIA = 320 % Cibles surestimées au départ !	3
Gain de rendement des spéculations produites chez les bénéficiaires PAIOSA (CEP champs des paysans)	N/A	Maïs = 66 % Riz = 136 % Ban = 225 % Ban FHIA = 161 %	Maïs = 58 % Riz = 131 % Ban = 199 % Ban FHIA = 162 %	Maïs = 33 % Riz = 72 % Ban = 134 % Ban FHIA = 79 %	4
Gain de rendement des spéculations produites chez les bénéficiaires PAIOSA (EFI)	N/A	Maïs = 44 % Haricot = 323 % Arachid = N/A Manioc = N/D Ban = 760 %	Activité terminée en 2019	Maïs = 44 % Haricot = 217 % Arachid = 57 % Manioc = 154 % Ban = 538 %	4
Proportion de ménages bénéficiaires répondant aux critères EFI	N/A	Imbo = 0,9 % Moso = 12,2 %	Activité terminée en 2019	25 %	1
Proportion des revenus provenant de la commercialisation des productions agricoles (vivrières et de rente)	67 %	48,7 %	48,7 %	80 %	2
Outcome 4 : Les capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats dans les zones d'intervention sont améliorées					
Proportion d'OP accompagnées avec des capacités renforcées et satisfaisantes	N/A	19 %	12 %	50 %	1
Proportion d'OP accompagnées dont les capacités ont été renforcées	N/A	Imbo = 91 % Moso = 82 % Bug = 68 %	Imbo = 70 % Moso = 82 % Bug = 55 %	100 %	2
Proportion de ménages membres d'une Organisation Professionnelle Agricole (ou de Producteurs)	78 % (18 % ENAB 2012 ?)	24 %	24 %	N/A (cible non pertinente)	
Proportion de ménages dont un membre féminin est membre d'une Organisation Professionnelle Agricole (ou de Producteurs)	55 %	16 %	16 %	N/A (cible non pertinente)	
Indice de satisfaction des membres des OP pour les services rendus par leurs OP	N/A	88 %	88 %	100 %	3

* Les cibles finales ont été fixées en considérant initialement 2020 comme la clôture du programme. Avec les 2 prolongations successives jusqu'en 2022, la matrice des indicateurs devra être révisée, et de nouvelles « cibles finales » à l'horizon 2022 seront fixées pour certaines activités

** KPI = Indicateurs Clés de Performance (Key Performance Indicators en anglais) : jeu d'icônes qui permettent de visualiser facilement l'avancement des résultats par rapport à l'objectif fixé (ici taux de réalisation par rapport aux valeurs cibles fixées pour le PAIOSA).

Niveau de signification :

-  Cible atteinte à moins de 25 %
-  Cible atteinte entre 25 et 50 %
-  Cible atteinte entre 50 et 75 %
-  Cible atteinte entre 75 et 95 %
-  Cible atteinte à près de 100 % ou +

3.2.2 Analyse des progrès réalisés

1) Augmentation et valorisation des superficies irriguées et de la gestion de l'eau de manière durable

A l'issue de l'année 2020, la totalité des superficies irriguées à aménager ont été réceptionnées et les parcelles ont été mises en eau progressivement. L'exigence et la rigueur du suivi assuré par le bureau de surveillance et l'équipe PAIOSA ont conduit à la fourniture d'infrastructures de qualité unanimement reconnue.

Les répercussions positives de ces aménagements sur la mise en valeur agricole et l'amélioration des recettes familiales sont indéniables. L'occupation des sols a été fortement modifiée par les aménagements, avec une progression nette de la riziculture, et une réduction des parcelles laissées en jachère en contre-saison. L'amélioration des rendements est également rapportée unanimement (estimée au minimum à 32 % et 17 % pour la riziculture respectivement à l'Imbo⁴ et au Moso⁵).

Il en résulte des gains de production agricole, et donc de revenus monétaires, importants pour les ménages exploitants. D'après l'enquête Imbo (PAIOSA 2020), une parcelle de 1 ha permet une production brute qui peut être estimée en moyenne (ensemble du périmètre) à 16,4 millions FBu. La rentabilité économique de 1 ha avant aménagement était estimée à 10,3 millions FBu. Les gains moyens de production brute peuvent être estimés respectivement à 78 %. Pour le Moso, les calculs similaires (basés sur les données de l'enquête ADIC 2019) indiquent que la rentabilité de 1ha serait passée de 2,5 à 4,6 millions FBu, soit une augmentation de 80 %. L'outcome d'augmentation et de valorisation des superficies irriguées est donc largement atteint.

Cependant, la durabilité des infrastructures reste conditionnée par la mise en place et la pleine fonctionnalité des AUE, ce qui pose actuellement encore de sérieux problèmes. L'adoption et le respect d'un calendrier agricole adapté, permettant la mise en application d'un calendrier des tours d'eau pour une gestion raisonnée de l'eau agricole répondant aux besoins des cultures pratiquées, ne sont pas encore acquis dans l'Imbo. Les systèmes de redevances restent l'élément déterminant pour la pérennisation des AUE, et leur mise en place s'avère laborieuse, particulièrement en l'absence d'implication claire des administrations locales qui hésitent à sanctionner certains mauvais payeurs.

Pour contourner ces difficultés, la professionnalisation des fédérations d'AUE se doit d'être poursuivie afin d'assurer, d'une part, une réelle complémentarité entre les AUE d'un même marais dépendant toutes de la même source hydraulique et, d'autre part, d'assurer la responsabilité sur les ouvrages et autres éléments communs (dont émissaire). Mais l'appropriation et l'implication des autorités locales devraient aussi être garanties.

2) Aménagement des Bassins Versants et protection des investissements hydro-agricoles

Malgré l'atteinte des cibles des outputs du résultat 2, en termes de proportions de BV protégées et de ménages protégeant leurs exploitations, l'impact réel de ces activités à l'échelle des bassins versants concernés reste mitigé du fait de la discontinuité des courbes de niveaux fixées, la pression constante et grandissante du changement climatique (pluies exceptionnelles destructrices), d'érosion sur l'ensemble des BV drainants et de la persistance d'infractions et délits (surtout les feux de brousse) qui réduisent en fumée les bénéfices attendus.

⁴ Enquête périmètre irrigué Imbo PAIOSA 2020

⁵ Enquête marais Moso ADIC 2019

En vue de susciter un meilleur respect des zones boisées, le PAIOSA a initié le développement d'Activités Génératrices de Revenus (AGR), telles que l'apiculture au sein de ses boisements (pour 25 GGF). Outre le fait de « protéger » les zones reboisées, ces AGR permettent aussi de générer des revenus immédiats dans l'attente de ceux qui viendront de la vente du bois, ce qui est indispensable pour la durabilité globale de l'activité et l'atteinte de l'objectif à plus long terme.

Au Moso, des noyaux de pépiniéristes locaux de production des plants forestiers et agroforestiers se sont constitués et deviennent en même temps des agents activistes pour la sensibilisation des communautés face aux enjeux environnementaux (diffusion des foyers améliorés, lutte contre les feux de brousse, exploitation raisonnée des boisements installés). Ils véhiculent un nouveau modèle de gestion participative acceptée par les pouvoirs publics à l'échelle des deux provinces d'intervention.

Le programme doit encore s'atteler à la production de manuels de gestion forestière simplifié, à l'intention des GGF pour pouvoir clôturer ce volet en laissant les groupements bien outillés. Ces manuels étaient prévus en 2020, mais n'ont pas encore pu être produits dans le contexte actuel.

3) Amélioration des systèmes de production et de la compétitivité des chaînes de valeur retenues

Les activités CEP « classiques » arrivent à terme. Les « gains de rendement des spéculations produites » obtenus dans les champs répliqués par les producteurs sont très satisfaisants, proches voire supérieurs aux cibles fixées. Les formations CEP en salle couplées aux rencontres régulières des membres sur la parcelle d'étude permettent non seulement de mieux maîtriser les itinéraires techniques améliorés, mais aussi d'initier une dynamique sociale aboutissant à la constitution de groupements organisés autour d'activités parallèles à retombées socio-économiques (cotisation pour achat de petits bétails ou de terrain, caisse d'épargne/crédit, achats de cartes de santé, etc.).

L'évolution vers les CEP « intégrés » traduit la volonté du programme de stimuler davantage la transition vers des modes de production plus durables et plus respectueux de l'environnement. Les activités de promotion des cultures à haute valeur nutritive et/ou résistantes au stress hydrique ont démarré suite à la prolongation du programme.

Ces groupes cibles deviennent également faciles à atteindre avec d'autres messages de vulgarisation tant techniques qu'organisationnels. Une certaine diffusion et adoption des innovations s'observe aussi vers des ménages non directement encadrés (effet tâche d'huile).

La disponibilité et l'accessibilité aux intrants de qualité (semences et engrais), même s'ils s'améliorent sensiblement, restent toujours un obstacle majeur pour une réelle amélioration des niveaux de production. Malgré d'une part la sensibilisation des producteurs CEP/EFI/OP à l'utilisation de semences de qualité à travers des visites d'échanges, réunions, parcelles de démonstration, et d'autre part à l'appui des semenciers dans la production de semences de qualité ainsi que la mise en relation entre producteurs et semenciers d'une même zone, il s'avère que la proportion des ménages ayant recours à l'utilisation de semences améliorées reste faible. Les raisons sont diverses :

- Faible accès économique des producteurs ou poste de dépense jugé non prioritaire
- Spéculation des semenciers sur le prix de vente (non adhésion aux prix déterminés par l'état destinés prioritairement aux ONG (distributions gratuites)
- Esprit d'attentisme chez la majorité des ménages (distributions gratuites)
- Manque de réactivité de l'ONCCS aux demandes de certification, résultant en un manque de confiance des producteurs envers des semences annoncées « améliorées ».

Le PAIOSA privilégie, vulgarise et appuie la production d'engrais organiques (qui améliorent la structure du sol ainsi que le pouvoir de rétention en eau) à travers le compostage et l'appui en petit bétail avec des chaînes de solidarité communautaire (incluent dans les MIP). L'achat groupé d'engrais chimiques est favorisé à travers les OP noyaux de service, mais se heurte au monopole imposé par l'entreprise FOMI dont les produits sont onéreux et peu concentrés.

En termes de renforcement des capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeur, les 310 projets MIP et PEA ont permis la construction d'infrastructures de stockage / transformation et la diffusion de petit équipement dans le monde rural. Ces interventions doivent être davantage axées autour de la valorisation de la production banane, filière moins touchée jusqu'à présent car plus faiblement structurée.

4) Amélioration des capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats

L'encadrement des OP s'est poursuivi au travers des 3 conventions de subsides, mais les progrès restent faibles, particulièrement en termes de services rendus aux membres. La « Proportion d'OP accompagnées avec des capacités satisfaisantes » est toujours largement (12 %) sous la cible fixée (50 %). Ces résultats s'expliquent en partie par :

- Une réticence aux changements et une confiance toujours limitée dans les structures communautaires de la part des ménages (surtout en année de mauvaises récoltes)
- Un manque de vision à long terme des Associations (avec par ex. la redistribution chaque année de primes aux membres au lieu d'investir)
- Des faiblesses techniques des partenaires de mise en œuvre des CSub
- Le contexte Covid-19 ayant limité les formations et missions d'appui.

Les activités d'accompagnement restent pertinentes et seront davantage réalisées en régie pour progresser vers l'atteinte des outcomes.

3.3 Performance de l'output 1



3.3.1 Progrès des indicateurs

R1 : Des aménagements hydro-agricoles permettent d'augmenter et valoriser les superficies irriguées et la gestion de l'eau de manière durable

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2019	Progrès 2020	Cible 2020 / finale	KPI*
Outputs 1.1 : Des périmètres irrigués sont réalisés et sont accessibles en toutes saisons					
Superficie aménagée / réhabilitée des marais et périmètres hydro-agricoles dans un processus concerté avec les bénéficiaires	Périmètre = 1.800 ha exploités et maintenus en état par des travaux de type 'urgence' Marais = 263 ha	Périmètre = 2.430 ha Marais = 923 ha	Périmètre = 2.892 ha Marais = 923 ha	Périmètre = 1.743 ha, revu ultérieurement à 2.880 ha Marais = 833 ha	4
Longueur de pistes aménagées pour l'accès aux aménagements hydro-agricole	N/A	Imbo = 80,4 km travaux type 'urgence' Moso = 4,2 km	Imbo = 85,1 km Moso = 4,2 km	Imbo = 20 km Moso = 21 km	4
Output 1.2 : Des Associations des Usagers de l'Eau sont mises en place et fonctionnelles pour l'exploitation et la gestion courante des aménagements hydro-agricoles					

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2019	Progrès 2020	Cible 2020 / finale	KPI*
Nombre d'AUE accompagnées / créées	N/A	Imbo = 24 Moso = 26	Imbo = 25 Moso = 26	Imbo = 25 Moso = 26	4
Proportion d'AUE accompagnées fonctionnelles	N/A	61 %	Imbo = 68 % Moso = 58 %	90 %	2
Proportion d'AUE avec système fonctionnel de redevances et entretien en dehors des ouvrages d'arts	N/A	37 %	Imbo = 0 % Moso = 12 %	80 %	0
Proportion d'exploitants en ordre de paiement des redevances	Imbo = 29 % Moso = 54 %		Imbo = 16 % Moso = 46 %	Imbo = 70 % Moso = 70 %	1
Output 1.3 : Des mécanismes de planification / gestion / maintenance des aménagements hydro-agricoles sont développés					
Nombre de gestionnaires formés	N/A	Imbo = 91 Moso = 566	Imbo = 91 Moso = 736	100	4
Indice de satisfaction sur la gestion et maintenance des aménagements hydro-agricoles (contrôle de l'eau, nombre de pannes...)	N/A	Imbo = 50 % Moso = 87 % (marais déjà aménagés)	Imbo = 79 % Moso = 69 %	100 %	3
Superficie totale des marais digitalisés dans le SIG atlas	N/A	123.317 ha	123.317 ha	140.000 ha	3

* KPI = Indicateurs Clés de Performance (Key Performance Indicators en anglais) : jeu d'icônes qui permettent de visualiser facilement l'avancement des résultats par rapport à l'objectif fixé (ici taux de réalisation par rapport aux valeurs cibles fixées pour le PAIOSA).
Niveau de signification : voir chapitre 3.2.1

3.3.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées ⁶	En sérieux retard ⁷
Activité 1.1.1.1I⁸ Réhabiliter un réseau d'irrigation de 3.000 ha pour 32 secteurs		X		
Activité 1.1.1.1M Aménager les marais de Ntanga (amont et aval - 280 ha) et Nyabigozi (140 ha)		X		
Activité 1.1.1.2M Réhabiliter les périmètres P2/P4 du marais Nyamabuye (140 ha)		X		
Activité 1.1.1.3I Réhabiliter les pistes au sein du réseau d'irrigation (36 km)			X	
Activité 1.1.2.1I Accompagner, structurer et organiser les AUE et leur Union dans les périmètres aménagés (entretien et maintenance) (Imbo : estimé à 22 AUE)		X		
Activité 1.1.2.1M Accompagner, structurer et organiser les AUE existantes dans les marais aménagés (Ntanga central, Nyamabuye P3/P4, Musasa) (9 AUE)		X		
Activité 1.1.2.2M Accompagner, structurer et organiser de nouvelles AUE dans les marais à aménager (entretien et maintenance) (marais Ntanga amont et aval, Nyamabuye P2, Nyabigozi estimé à 18 AUE)		X		

3.3.3 Analyse des progrès réalisés

1) Réhabilitation du réseau d'irrigation de l'Imbo

Globalement, le résultat prévu est atteint à fin 2020, les travaux de réhabilitation du périmètre

⁶ Les activités sont retardées ; des mesures correctives doivent être prises

⁷ Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois). Des mesures correctives majeures sont requises.

⁸ Dans les tableaux d'activités et d'indicateurs, I=Imbo, M=Moso, B= Bugesera.

irrigué Imbo Nord sont achevés sur une superficie totale de 2 892 ha.

Ces travaux ont aussi contribué à l'amélioration de la desserte en eau d'irrigation pour environs 173 ha situés dans les limites des aménagements : ferme ISABU de Mparambo (99 ha), exploitants sur le canal C3-2 (30 ha) et la ferme Fruito (44 ha). Ainsi la superficie totale qui a été aménagée et/ou bénéficie de la réhabilitation du périmètre irrigué Imbo est de 3 065 ha.

Tableau 2 : Répartition des superficies aménagées

Commune	Zone	Prévisions		Réalizations (fin 2020)	
		Nbre secteurs	Superficie (ha)	Nbre secteurs	Superficie (ha)
Rugombo	Nyamuziba	7	359	7	362
	Munyika	5	860	5	889
	Mparambo-Dogodogo	6	525	6	516
	Kagazi	5	457	5	467
	Rusiga	4	403	4	391
Buganda	Murambi	5	276	5	267
Total		32	2.880	32	2.892

En 2020, les travaux des derniers secteurs réhabilités dans la zone de Rusiga, sur une superficie de 391 ha ont été réceptionnés provisoirement. Les travaux dans les zones Munyika (889 ha, BDI 811 lot 2) et Murambi (267 ha, BDI 896 et BDI 908) pour une superficie totale 1 156 ha ont été réceptionnés définitivement. Ainsi, la réception définitive a été prononcée pour 1 518 ha : 1 156 ha en 2020 et 362 ha à Nyamuziba en 2019 et les réceptions provisoires partielles ont été proclamées pour 1 374 ha : 858 ha dans les zones Kagazi et Rusiga - Marché BDI 898 - et 516 ha dans les zones Mparambo - Dogodogo (514 ha pour le BDI 858 et 2 ha⁹ pour le BDI 898). Il est à noter qu'un lac s'est formé en 2020 dans le secteur aménagé S 3-10 qui a envahi une superficie de l'ordre de 9 ha.

Pour la réalisation de ces aménagements, 363,4 km de canaux d'irrigation ont été réhabilités et/ou créés (28,4 km canaux primaires, 6,1 km Canal Nyakagunda et Dogodogo, 40,2 km canaux secondaires, 67,9 canaux tertiaires et 220,8 km arroseurs). Environ 152,9 km de drains et colatures ont été réalisés et 2 325 ouvrages sur le réseau d'irrigation et de drainage ont été construits. Pour assurer le bon fonctionnement des canaux primaires, des travaux de revêtement pour plusieurs tronçons, en fonction de la nature du sol, ont été opérés soit par des dalettes, soit en maçonneries, sur une longueur totale de 14,6 km, pour un taux de revêtement des canaux primaire de 51,5 %.

Au cours de l'année 2020, des travaux supplémentaires ont été identifiés et exécutés dans le cadre du marché BDI 898. Ces travaux ont porté principalement sur le revêtement du canal de raccordement C2-1 à C2-2, situé tout le long de la route RN 10, et la mise en place d'un drain de ceinture pour acheminer les eaux de drainage et pluviale vers la Rusizi afin d'éviter d'une part l'inondation des parcelles situées en aval de l'aménagement et d'autre part le développement de l'érosion des ravins.

La consolidation du canal principal qui alimente la zone Murambi (lot 5) a été de nouveau reportée pour 2021 et ce, en attente des résultats de la mission d'actualisation de l'étude de l'Avant-Projet

⁹ Un aqueduc à travers le canal de ceinture a été construit pour alimenter Une parcelle de 2 ha qui était irrigué à partir des eaux de drainage.

Détaillé de la prise sur la Muhira et du canal de transfert vers la prise Nyamagana et le réseau Murambi, qui a été confiée à SHER. La réalisation de cette mission a été retardée d'une part suite au délai de la signature de la prolongation et d'autre part à plusieurs reprises à cause du contexte Covid-19. Cependant, pour maintenir en fonctionnement le canal après les éboulements engendrés par les crues de la rivière Muhira, des interventions d'urgence ont été exécutés avec la participation des bénéficiaires (AUE).

Photo 1 : Canal principal revêtu du périmètre Imbo Nord



Bien que l'exécution de ces travaux de réhabilitation ait connu des retards, liés principalement à la faiblesse des capacités organisationnelles et techniques des entreprises, aux conditions climatiques, aux difficultés d'accès, aux matériaux et aux pénuries répétitives du carburant au Burundi, la pratique de l'irrigation a continué sans perturbations significatives. En effet, la planification des travaux et le recours à des déviations provisoires chaque fois qu'il a été nécessaire ont permis aux irrigants de poursuivre leurs activités agricoles.

Les impacts perçus par les bénéficiaires sont élevés, avec une amélioration importante des conditions d'irrigation et d'accès à l'eau : une hausse de l'ordre de 52 % des superficies des parcelles irriguées et une augmentation de la valeur des terrains. 81,1 % des bénéficiaires ont déclaré que les pannes sur le réseau d'irrigation sont rares ou inexistantes (enquête PAIOSA 2020).

D'autres part, la population locale (collines de la zone du projet) a bénéficié, durant la période des travaux, de 1 800 000 jours de travail dont 245 000 jours en 2020, 755 000 jours en 2019 et 800 000 jours en 2017 et 2018. Le montant ainsi injecté auprès de cette population est de l'ordre de 6,6 milliards FBu (environ 3,2 à 3,4 millions euros).

A noter également la dynamique autour des aménagements :

- De nombreux étangs piscicoles se développent aux abords des canaux d'irrigation, ce qui crée sans doute des opportunités pour des emplois jeunes, mais ce qui nécessite également des concertations avec les propriétaires (en majorité de hauts responsables locaux) pour une gestion partagée de l'eau (dont une participation aux redevances)
- Les activités des orpailleurs sont généralement sous contrôle pour l'instant grâce à des compromis mis en place entre orpailleurs et exploitants pour une gestion partagée de l'eau.

2) Réhabiliter les pistes au sein du réseau d'irrigation de l'Imbo

Photo 2 : Réhabilitation des pistes du périmètre Imbo Nord



Dans le cadre des travaux d'aménagement des périmètres irrigués de l'Imbo, il a été programmé la réhabilitation de 36,5 km de pistes tel que présenté au tableau suivant. Actuellement 29,848 km ont déjà été réhabilités, soit 83 % et la réhabilitation des 6,2 à 6,5 derniers km a démarré à la fin de l'année 2020.

Bien que les travaux de réhabilitation des pistes soient à un niveau d'avancement relativement acceptable, l'exécution de ces travaux a connu plusieurs contraintes et problèmes liés essentiellement à l'entreprise ECBROH en charge de la réhabilitation d'environ 20 km dans le cadre des marchés BDI 811 (lot 2) et BDI 858 (lot 3). En effet, après une année de retard l'entreprise n'a pas pu achever les travaux des pistes du lot 3 et le marché a été par conséquent résilié. Les pistes du lot 2 qui ont été achevées ont subi des dégâts considérables à la première pluie après la réception.

Tableau 3 : Situation des pistes à réhabiliter (fin 2020)

Commune	Zone	Longueur prévue (km)	Longueur réalisée (km)	Marché des travaux / lots	Observations
Rugombo	Munyika	13,7	14,0	BDI 811 (lot 2)	Travaux achevés et réceptionnés
	Rugombo - Mparambo	6,3	6,0	BDI 858 (lot 3)	Travaux en cours (95 %)
	Kagazi et Rusiga	10,3	9,8	Lot 4	Travaux achevés et réceptionnés
Buganda	Murambi	6,2		Lot 5	Travaux en cours (6,2 à 6,5 km)
TOTAL		36,5	29.8		

La réparation des pistes du lot 2 et l'achèvement des travaux des pistes du lot 3 ont été confiés au groupement ECC-SOTRAMETECO (marché pour compte). Cette entreprise a prouvé ses capacités techniques, organisationnelles et financières à exécuter, selon les règles de l'art, lors de l'exécution des travaux des pistes du lot 4. En outre, elle disposait déjà des autorisations pour l'exploitation des matériaux utilisables sur les pistes (notamment pour la latérite, moellons, sable et gravier) et avait du matériel sur site. Tous ces travaux ont été achevés avant la fin de 2020.

3) Aménagement des marais dans le Moso

Depuis 2018, les superficies aménagées et réhabilitées totalisent 923 ha de marais localisés dans la dépression du Moso, pour un objectif initial de 833 ha.

Compte tenu de leur situation topographique, les marais sont inondables et sont très sensibles aux crues de plus en plus violentes. Les aménagements dans les marais au Burundi, et en particulier dans la zone du Moso, sont en grande partie constitués par des canaux en matériaux de remblais compactés, qui subissent à chaque inondation des destructions (berges des émissaires notamment) en amont et ensablement et envasement en aval. A cet effet, des opérations d'entretien et de réparation urgente sont réalisées chaque année pour maintenir en fonctionnement les systèmes d'irrigation dans les marais.

En 2020, des dégâts d'une importance inhabituelle ont été observés suite aux pluies exceptionnelles tombées pendant la période de janvier à avril, au cours de laquelle tous les marais du Moso ont été débordés par des inondations causant des dégâts parfois énormes. Les réseaux d'irrigation dans la majorité des marais sont en dysfonctionnement et une grande partie des remblais, notamment au niveau des émissaires, ont été emportés par les crues.

La réhabilitation de ces ouvrages s'avère indispensable pour assurer le bon fonctionnement de ces réseaux d'irrigation, par des travaux d'urgence. En Q3 2020, un diagnostic de la situation des marais a été initié par une équipe conjointe de techniciens du Génie Rural (GR) du BPEAE Ruyigi et Rutana, du technicien de l'ONG ADIC et des dirigeants des AUE sous la supervision des responsables du service GR provincial des BPEAE et du coordonnateur de l'ONG ADIC. En fin 2020, l'inventaire des travaux nécessaires pour la remise en état des réseaux d'irrigation de tous les marais a été finalisé. La majorité des travaux sera réalisée par les AUE, avec un appui technique du PAISOA. Les interventions directes par le PAISOA se limiteront aux émissaires, qui constituent des travaux d'envergure qui dépassent les capacités matérielles et techniques des AUE.

4) Accompagnement, structuration et organisation des AUE

Dans l'Imbo, toutes les AUE ont été mises en place, après l'installation d'une 25^{ème} AUE¹⁰ installée au cours de l'année. La Fédération des AUE a été reconnue par les autorités et l'attestation d'existence a été signée par le Gouverneur de province en date du 26 août 2020. Bien que quelques inconvénients subsistent encore (à rectifier en 2021) au niveau du cadre légal¹¹, ceci ne devrait, en principe, pas gêner leurs performances. Le point faible qui a mérité déjà beaucoup d'attention pendant le deuxième semestre de 2020, et qui reste le focus des interventions en 2021 est l'opérationnalisation des AUE et de la fédération pour effectivement prendre en charge la gestion de l'eau et l'entretien. Depuis 2018, les AUE ont été restructurées au fur et à mesure de l'avancement des travaux, mais les partenaires de mise en œuvre de la CSub n'ont toujours pas réussi à instaurer un système rigoureux de collecte des redevances, ce qui représente actuellement un souci majeur. Sans une telle contrepartie des propriétaires / exploitants, les organes de gestion ne pourront pas fonctionner de façon adéquate et s'investir dans l'entretien et la gestion.

Une révision de la répartition de la redevance entre la commune, la fédération et les AUE a été discutée pendant une séance de travail d'évaluation des accords tripartites de gestion des aménagements signés entre les AUE, les communes et le BPEAE. Il en est ressorti clairement que les 10 % attribués à la fédération (responsable pour le réseau primaire et la gestion de l'eau au niveau du canal primaire) sont largement insuffisants, même si tous les exploitants payent la redevance. Les 15 % attribués à la commune ont été considérés comme un montant trop élevé qui aurait besoin d'être réduit (de préférence à « 0 » comme il ne s'agit pas d'une taxe). Malheureusement le taux de paiement des redevances est autour de 16 % pour l'ensemble de 24 AUE. Une analyse rapide semble indiquer que ce sont plutôt les petits propriétaires qui payent leur contribution. Les défaillances constatées par rapport au système de collecte des redevances seront la priorité en 2021.

Des contacts ont été pris pour la mise à jour de la base de données des exploitants et l'introduction d'un système de paiement mobile pour mieux suivre le taux de recouvrement. Une note stratégique a été préparée par LC/UCODE, sur initiative et avec l'appui du pool Gouvernance, par rapport à la professionnalisation de la fédération, ceci dans le cadre d'une « stratégie de sortie », mais le temps pour réaliser une telle stratégie est relativement court.

En ce qui concerne le Moso, les AUE prévues (26) ont été mises en place, ainsi que leurs fédérations¹² (5). Les fortes précipitations de début 2020 ont provoqué des dégâts assez importants qui dépassent les capacités financières de plusieurs AUE, d'autant plus que les taux de recouvrement des redevances pendant l'année 2020 sont restés relativement modestes, à la hauteur de 45,7 % (même si supérieurs par rapport à l'Imbo). Il apparaît que le paiement des redevances est plus équilibré entre petites et grandes exploitations au Moso qu'à l'Imbo. Les aménagements du Moso restent plus susceptibles aux dégâts étant donné que les zones irriguées se trouvent proche du lit mineur des émissaires. Il sera important de distinguer entre l'entretien

¹⁰ Cette AUE ne tire pas de bénéfices directs de l'aménagement, mais son emplacement est stratégique, proche de la prise sur la rivière Nyakagunda

¹¹ Il s'agit des procédures agréées dans le Règlement d'ordre intérieur concernant le renouvellement des conseils exécutifs et de contrôle, stipulant un mandat de seulement 2 ans et le renouvellement dans sa totalité des dirigeants, ce qui met en cause la continuité et signifie une perte par rapport aux investissements en formation et accompagnement. La convention de délégation entre l'État et les AUE individuelles et la commune a besoin d'une révision, non seulement par rapport à la contribution de 15 % attribuée à la commune, mais il serait également plus logique de conclure la convention de délégation entre l'État et la Fédération. Récemment, la situation entre les AUE 23 - 25 et les autres AUE 1 - 22 est à revoir, car il s'agit de deux systèmes d'irrigation indépendants.

¹² La pertinence de maintenir en place des fédérations (et en plus 5 fédérations) au Moso reste encore un sujet de débat avec l'antenne et ADIC responsable pour l'encadrement

courant et saisonnier, pour lequel les AUE doivent assumer la responsabilité, et les travaux d'urgence dépassant leur capacité financière. Pour débloquer la situation, le programme a conditionné sa contribution pour des interventions d'urgence à un taux de collecte de redevances minimal de 80 %.

Les travaux de digitalisation et mise à jour du plan parcellaire sont déjà bien avancés avec une base de données contenant 17.800 parcelles. Des parcelles récemment recensées seront incorporées dans les données de base, une fois les coordonnées GPS prises.

Des échanges entre les opérateurs des conventions de subside Imbo et Moso sont actuellement encouragés pour harmoniser les outils à mettre sur place.

Un diagnostic de l'état organisationnel et fonctionnel des AUE a été réalisé par le staff du PAIOSA et les résultats sont présentés au tableau 4.

Tableau 4 : Catégorisation des AUE accompagnées (nombre d'AUE)

	Catégorie				
	A	B	C	D	E
Imbo	0	1	13	9	2
Moso	0	2	21	2	1

Classification sur une échelle de E (AUE faible) à A (AUE fonctionnelle), d'après un référentiel basé sur l'analyse de 44 critères liés à l'organisation, l'activité, les capacités à gérer et entretenir le réseau et la viabilité de l'AUE

Le diagnostic a été réalisé par le personnel du PAIOSA contrairement à celui de l'année passée, visiblement moins objectif, qui a été réalisé par les ONG partenaires. L'instauration et la gestion de la redevance sont très clairement les aspects les plus faibles de l'encadrement et qui nécessitent encore un travail important sur le changement de comportement. La catégorisation réalisée au cours de cette année a été une bonne base pour déterminer les besoins en encadrement afin de rendre les AUE fonctionnelles et capables d'assurer la pérennisation des infrastructures d'irrigation

Une enquête de satisfaction a également été réalisée auprès des exploitants (voir principaux résultats au tableau 5).

Tableau 5 : Indice de satisfaction (% ménages Très satisfaits + % Satisfaits)

	Imbo	Moso
Satisfaction de la gestion et maintenance actuelles des aménagements hydro-agricoles (contrôle de l'eau, nombre de pannes...)	78,9	68,9
Satisfaction par rapport aux services rendus actuellement par l'AUE	74,8	76,6
Satisfaction par rapport à la qualité et à l'impact des aménagements sur la situation et le bien-être du ménage	60,2	74,8

La relativement moins bonne satisfaction sur l'impact des aménagements à l'Imbo s'expliquait apparemment par des travaux encore en exécution et le fait que la fédération n'a pas encore pu se manifester par rapport à son mandat, aggravé par le faible taux de recouvrement, entravant les conditions d'une gestion semi-professionnelle de l'aménagement hydro-agricole.

Pour aboutir à l'output envisagé, les activités ont été réorientées au cours de l'année 2020 en

mettant davantage l'accent sur l'aspect fonctionnalité et efficacité des AUE. La fonctionnalité réside dans la prise en charge effective de l'entretien et la gestion de l'eau et pour se faire, il est nécessaire d'assurer la collecte de ressources financières telles que les redevances et la participation des exploitants aux travaux d'entretien en tant que main d'œuvre non spécialisée. L'appui à l'opérationnalisation de ces structures a reçu plus d'attention en 2020 et sera poursuivi avec plus d'ampleur en 2021.

La réflexion par rapport aux opportunités, contraintes, facteurs positifs et négatifs se présente comme suit :

Opportunités	Contraintes
Imbo : la mise en place de la fédération qui commence à jouer son rôle	Imbo : faible prise de responsabilité de la part du BPEAE
Imbo : la présence d'un nouvel administrateur communal qui manifeste plus d'intérêt pour appuyer les organes	Imbo : très faible niveau de collecte de redevances
Imbo et Moso: opportunité d'introduire des relations avec des services financiers et la mise en place d'un système de paiement mobile, éliminant une partie des risques (et des coûts) dans la gestion financière	Imbo : la création tardive de la fédération qui laisse peu de temps pour un transfert adéquat à cette structure
Moso : l'appui des communes aux AUE pour régulariser le paiement des redevances et trouver une solution pour les arriérés	Imbo : une proportion importante des superficies qui n'est pas exploitée par le propriétaire mais par des locataires temporaires, et par ailleurs, beaucoup des propriétaires ayant de grandes surfaces ne résident pas dans la région, ce qui impacte négativement le paiement de la redevance
	Moso : risques d'inondations et de dégâts fréquents dépassant la capacité financière des AUE
Facteurs positifs	Facteurs négatifs
La volonté de la fédération et son esprit ouvert pour considérer une professionnalisation à son niveau	Le manque d'expérience / expertise spécifique des partenaires locaux dans les domaines de l'organisation et de la gestion des périmètres irrigués
Le changement des actions et activités parmi les partenaires locaux pour s'engager davantage dans une gestion axée sur les résultats	Le temps qui reste est court pour responsabiliser les AUE et leur fédération à prendre en charge leurs mandats
	Le défaut persistant / la difficulté de faire respecter un calendrier agricole qui permet de mieux gérer l'eau et de limiter notamment l'incidence des maladies
	Beaucoup d'exploitants ne comprennent pas encore la différence entre une AUE et une coopérative, et que les redevances ne sont pas optionnelles mais obligatoires

Comme dans tous les projets, il existe des résultats positifs et négatifs, ces derniers peuvent être considérés davantage afin de trouver des mesures de mitigation.

Résultats inattendus positifs	Résultats inattendus négatifs
Les dégâts au Moso ont augmenté la prise de conscience qu'une grande partie de l'entretien doit faire partie de l'engagement des exploitants	Quelques articles dans les statuts et règlements intérieurs risquent de mettre en danger la continuité d'un fonctionnement efficace des AUE / fédération (règles de renouvellement des membres des comités) et pourraient nécessiter des actions de remise à niveau des dirigeants trop fréquentes ; situation à clarifier surtout comme éléments de la stratégie de sortie

5) Actualisation du schéma directeur des marais

Les différentes tentatives menées par le PAIOSA envers la Direction du Génie Rural (DGR) (réunions, concertations) pour l'actualisation des bases de données de l'atlas interactif des marais, bas-fonds et plaines irrigables n'ont pas abouti, faute de motivation du personnel du MINEAGRIE. Néanmoins cet outil reste très utile en matière de planification et de priorisation des aménagements futurs. Il est suggéré d'attendre la reprise de relations normalisées avec le MINEAGRIE pour définir avec les responsables du GR des modalités appropriées pour une future actualisation.

3.4 Performance de l'output 2



3.4.1 Progrès des indicateurs

R2 : Les bassins versants sont aménagés et protègent les investissements hydro-agricoles

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2019	Progrès 2020	Cible 2020 / finale	KPI*
Output 2.1 : Des ouvrages de protection et des actions de lutte anti-érosive sont réalisés dans les bassins versants des aménagements concernés					
Longueur d'aménagements anti-érosifs réalisés	N/A	Imbo = 1.009.897 m Moso = 1.070.873 m Bug = 394.629 m	2.764.046 Imbo = 1.018.498 m Moso = 1.229.853 m Bug = 515.695 m	2.050.276 m	4
Nombre de points critiques aménagés	N/A	Moso = 4	Imbo = pas de besoin Moso = 4	Imbo = à déterminer (études) Moso = 3	4
Superficie de BV reboisée	N/A	Imbo = 979 ha Moso = 1.962 ha	Activité terminée en 2019	Imbo = 1.315 ha Moso = 1.950 ha	3
Output 2.2 : Des dispositifs de gestion des aménagements des bassins versants sont mis en place					
Nombre de Groupements de Gestion Forestière mis en place	N/A	Imbo = 23 Moso = 22	Imbo = 23 Moso = 22	Imbo = 23 Moso = 22	4
Nombre de personnes participants aux Groupements de Gestion Forestière	N/A	Imbo = 987 dont 33 % Fe Moso = 2.629 dont 62 % Fe	Imbo = 942 dont 32 % Fe Moso = 2.912 dont 36 % Fe	Imbo = 1.500 Moso = 1.680	4
Longueur de pare-feux positionnés / entretenus	N/A	Imbo = 77,2 km Moso = 77,9 km	Imbo = 77,2 km Moso = 77,9 km	110 km	4
Output 2.3 : Des interventions de sensibilisation de la protection de l'environnement sont réalisées					
Proportion de ménages ayant reçu une formation en protection environnementale	N/A	23 %	Activité terminée en 2019	75 %	2
Proportion de ménages appuyés par le projet qui disposent de foyers améliorés	N/A	66 %	10.267 foyers construits, dont 2.534 par les CEPI en 2020	50 %	4

* KPI = Indicateurs Clés de Performance (Key Performance Indicators en anglais) : jeu d'icônes qui permettent de visualiser facilement l'avancement des résultats par rapport à l'objectif fixé (ici taux de réalisation par rapport aux valeurs cibles fixées pour le PAIOSA). Niveau de signification : voir chapitre 3.2.1

3.4.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Activité 1.2.1.1M Aménager les points critiques d'érosion		X		
Activité 1.2.1.2I Reboiser dans 3 bassins versants (1.500 ha)		X		
Activité 1.2.1.2M Reboiser dans 4 bassins versants (1.100 ha)		X		
Activité 1.2.2.1I Elaborer les accords tripartites en vue de la gestion participative des boisements communaux pour les 1.500 ha				X
Activité 1.2.2.1M Elaborer les accords tripartites en vue de la gestion participative des boisements pour les 1.100 ha				X
Activité 1.2.2.2I Appuyer la mise en place de Plans de gestion forestier sur 1.500 ha et accompagner leur mise en œuvre				X
Activité 1.2.2.2M Appuyer la mise en place de Plans de gestion forestier sur 1.100 ha et accompagner leur mise en œuvre				X
Activité 1.2.3.1 Sensibiliser contre les feux de brousse en proposant des solutions alternatives		X		

3.4.3 Analyse des progrès réalisés

1) Aménagement des points critiques d'érosion

En vue de compléter l'effet protecteur des boisements pour la protection des périmètres du marais Nyamabuye, les travaux de renforcement des ravines Rutendu et Nzirabamayaye ont été achevés en fin 2019 et réceptionnés en janvier 2020. De nouveaux travaux de correction des ravins Nyamunazi I et II et Nzirabanyoye, qui ont commencé à se manifester dans le même bassin versant, ont démarré en fin 2020.

Sur l'émissaire de Nyabigozi, les travaux d'aménagement des points critiques d'érosion par la pose des gabions et des pieux au périmètre PRO1 et PRO2, qui ont démarré en octobre 2019, ont été achevés en mars 2020, ce qui a coïncidé avec la pandémie Covid-19 et les restrictions pour les missions non essentielles. C'est ainsi que la réception a été prononcée avec retard au cours du mois de juillet 2020.

2) Actions de reboisement

Les activités de reboisements et de mise en place des GGF sont pour les plupart finalisées depuis 2019. Il reste actuellement quelques activités en cours, comme l'appui à l'apiculture (MIP AGR) pour assurer la cohésion sociale au sein des GGF et maintenir leur fonctionnalité (dans l'attente des revenus générés par les boisements), ainsi que la mise en place de Plans de gestion forestiers et la mise à disposition de manuels de gestion pour les boisements.

A cet effet, le projet a réalisé en 2020 une cartographie de tous les sites de protection des bassins versants (23 à Imbo et 38 au Moso). Cet exercice de cartographie a révélé que les superficies réellement boisées, et qui sont sous la gestion des GGF, sont inférieures à celles déclarées les années antérieures, et ceci pour des raisons diverses :

- L'appréciation des superficies reboisées, information fournie par les ONG qui encadraient les GGF, a été systématiquement surestimée
- L'identification des sites à reboiser a parfois connu des problèmes à cause du manque de motivation des chefs de collines et une partie des sites a été récupérée par la population

riveraine (reboisement interrompu)

- Les feux de brousse restent un danger pour ce genre d'activités, et sont souvent initiés de façon non-contrôlée par la population de la zone.

Les superficies restantes des boisements sous la gestion des GGF sont actuellement de 464,5 ha et 823,6 ha respectivement pour l'Imbo et le Moso, contrairement aux 976 ha et 1.962 ha déclarés en 2019 pour ces régions respectives.

En vue de limiter les feux de brousse, la mobilisation des GGF autour des activités apicoles réalisées dans les boisements a continué, ainsi que l'encadrement du traçage des coupe-feux inter-parcelles d'exploitation. 13 GGF de l'Imbo et 12 GGF du Moso ont reçu des formations pratiques sur le peuplement et l'entretien des ruches en vue d'accroître la production du miel. Ces activités apicoles ont été initiées en vue de susciter chez les membres des GGF l'intérêt de protéger les boisements contre les feux de brousse et les exploitations illicites, et contribuer à la consolidation des GGF en générant des revenus en attendant les premières recettes issues des boisements. Contrairement aux années antérieures où les exploitants riverains des boisements n'étaient pas intéressés à adhérer aux GGF et où certains membres commençaient même à les quitter, il s'est observé en 2020 au Moso un regain pour des demandes d'adhésion grâce aux activités apicoles.

La passivité des services techniques du MINEAGRIE dans l'encadrement des GGF est un handicap majeur dans la pérennisation des ouvrages de lutte antiérosive mis en place. Les services de l'Office Burundais pour la Protection de l'Environnement (OBPE) n'ont pas été coopératifs et proactifs pour accompagner les GGF à négocier des accords tripartites de gestion des boisements. Le départ au premier trimestre de 2020 de l'expert qui avait entamé la rédaction des Plans de gestion forestière a fortement impacté la rédaction de ces outils. En conséquence, il a été décidé de se focaliser sur la production de manuels simples sur la mise en œuvre des activités sylvicoles, à destination des GGF, mais l'adhésion du personnel de l'OBPE sans contrepartie reste difficile. L'année 2021 sera consacrée à des activités visant le transfert de l'encadrement des GGF au MINEAGRIE.

Il est important de signaler que les activités de reboisement ont généré des résultats positifs inattendus :

- Les GGF ont été les moteurs de vulgarisation de la politique nationale de reboisement : grâce aux formations reçues, ils ont été les pionniers dans la production des plants destinés au programme national de reboisement initié par le gouvernement du Burundi
- En plus des 25 GGF qui ont été financièrement appuyés pour des activités apicoles, 7 autres GGF ont initié des activités apicoles sans appui externe, dans le but de susciter un sentiment de solidarité entre leurs membres et promouvoir l'entretien des boisements.

3) Actions de protection de l'environnement dans le cadre des CEP Intégrés

Suite à la clôture en 2019 des 2 CSub relatives à l'appui aux Initiatives de Développement des Exploitations Familiales Intégrées (IDEFI-Imbo et IDEFI-Moso), le PAIOSA a continué à mettre en place des activités complémentaires de protection des bassins versants (foyers améliorés, courbes de niveau stabilisées, production de plants (agro)forestiers / fruitiers, bonnes pratiques agricoles visant la gestion intégrée de la fertilité des sols, etc.) avec comme porte d'entrée l'approche CEP. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2020 plus de 2.534 foyers améliorés (+25 % par rapport à 2019) ont été construits et mis en service, ainsi que 288.125 m de courbes de niveau creusées et stabilisées (+10 % par rapport à 2019). Ces progrès consolident sensiblement la réalisation de l'output 2.

Il est à souligner que l'impact réel de ces activités reste mitigé du fait de la discontinuité des courbes

de niveaux fixées lié à la distribution aléatoire des ménages volontairement adoptants, la pression constante et grandissante du changement climatique (pluies exceptionnelles destructrices), ainsi que la pression phytosanitaire (attaques de termites, Napier Stunt Disease et Napier Smut Disease sur Pennisetum au Bugesera). C'est dans ce cadre qu'un appui de plus de 90.000 éclats de souches de Bana grass et Panicum maximum sains, issus de l'ISABU Bukemba, a été apporté à certains groupements CEP du Bugesera afin de fixer les courbes de niveau creusées sur leurs parcelles en 2021A.

Il est attendu que l'action du PAIOSA, couplée à la priorité nationale de conservation environnementale (matérialisée par une « journée environnement » le jeudi avant midi), soutienne de manière active ce mouvement de conservation du capital « terre arable », facteur limité dans le contexte du Burundi.

Photo 3 : Vue d'ensemble d'une colline avec courbes de niveau (CEPI Murwi / Imbo)



3.5 Performance de l'output 3



3.5.1 Progrès des indicateurs

R3 : Les exploitations familiales des bassins de production ciblés améliorent leurs systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur retenues

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2019	Progrès 2020	Cible 2020 / finale	KPI*
Output 3.1 : Les techniques de production agricole sont améliorées au sein des exploitations familiales					
Nombre de groupements CEP constitués et encadrés	N/A	1.366 Imbo = 407 Moso = 417 Bug = 542	1.383 Imbo = 407 Moso = 418 Bug = 558	1.155 Imbo = 455 Moso = 300 Bug = 400	4
Nombre de Master Trainers nationaux formés (sur les 3 filières)	0	0	Activité annulée car approche CEP n'est plus prioritaire pour le Ministère	20	
Nombre de producteurs bénéficiaires des Champs Ecoles Paysans (CEP)	N/A	CEP = 34.189 Ho = 17.351 Fe = 16.838	CEP = 34.575 Ho = 17.498 Fe = 17.004	CEP = 31.135 Ho = 16.957 Fe = 14.178	4
Taux d'adoption des techniques améliorées CEP	N/A	68,0 % Maïs = 71 % Riz = 68 % Ban = 67 %	69,0 % Maïs = 68 % Riz = 71 % Ban = 68 %	100 %, ramené à 80 %	3
Proportion de ménages dont un membre féminin a participé aux formations et autres activités du projet en matière de techniques agricoles améliorées	N/A	14 %	14 %	70 %	1
Proportion de ménages appuyés par le projet pratiquant le paillage	N/A	60 %	Activité terminée en 2019	50 %	4
Proportion de ménages appuyés par le projet qui disposent et utilisent un système de compostage	37,6 %	(90 %) Données Caritas	Activité terminée en 2019	75 %	4
Proportion de ménages utilisant des magasins communautaires pour le stockage	N/A	19 %	19 %	60 %	1
Output 3.2 : La disponibilité et l'accessibilité des intrants (dont semences de qualité) dans les zones d'intervention sont améliorées					
Nombre de producteurs semenciers accompagnés	N/A	300 (dont associations) Ho = 249 Fe = 51	305 (dont associations) Ho = 253 Fe = 52	Voir CSub	4
Volume de semences de qualité produites par des multiplicateurs semenciers privés (par les multiplicateurs encadrés)	N/A	Maïs = 132,3 t Riz = 42,8 t Ban = 69.884 plants Har : 24,2 t Ara : 1,8 t Sor : 3,4 t	Maïs = 270,3 t Riz = 48,2 t Ban = 121.788 plants Har : 76,7 t Ara : 1,8 t Sor : 3,4 t	D'après CSub	4
Nombre d'agronomes accrédités ONCCS	8 en cours d'accréditation (Moso)		Imbo = 4 en cours d'accréditation Moso = 7 Bug = 5	8	4
Output 3.3: Des systèmes de recherche participative pour l'identification et la diffusion d'innovations techniques au sein des exploitations familiales sont initiés					

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2019	Progrès 2020	Cible 2020 / finale	KPI*
Nombre de projets RAP réalisés (avec production d'innovations)	N/A	Activité abandonnée pour cause de plafonnement budgétaire		4	
Indice de satisfaction au sein des projets RAP	N/A			100 %	
Nombre de groupements CEP cultures haute valeur nutritive (HVN) / résistantes sécheresse (RS) / fruitiers (F) constitués et encadrés	0		135 HVN = 25 RS = 67 F = 43	100	4
Nombre de producteurs bénéficiaires des Champs Ecoles Paysans HVN / RS / F (CEP)	0		3.576 HVN = 591 RS = 1.937 F = 1.048	3.000	4
Output 3.4 : Les capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeur sont renforcées					
Volume des investissements en infrastructures par les privés en contrepartie du fonds de subvention	N/A	Plus de nouveaux FIF après 2017 (remplacés par MIP/PEA)		817,3 MoFBu	3
Taux de réalisation des projets FIF (projets rentables)	N/A	75 %	Activité terminée en 2019	100 %	3
Nombre de promoteurs FIF accompagnés (toutes filières confondues)	N/A	Plus de nouveaux FIF après 2017 (remplacés par MIP/PEA)		61 Imbo = 18 Moso = 5 Bug = 38	4
Nombre de micro-projets et Projets d'Entrepreneuriat Agricole soutenus au travers des Csub OP	N/A	261 Imbo = 86 Moso = 42 Bug = 133	310 Imbo = 79 Moso = 98 Bug = 133	207 Imbo = 40 Moso = 41 Bug = 126	4
Output 3.5 : L'accès physique et économique aux marchés pour les productions agricoles des zones d'intervention est amélioré					
Nombre de points critiques réhabilités pour le désenclavement des points de production / stockage	N/A	45 Imbo = 35 Moso = 10	114 Imbo = 104 Moso = 10	51 Imbo = 30 Moso = 21	4
Indice d'appréciation des pistes conduisant au marché d'écoulement	N/A	45 %	45 %	80 %	3
Proportion de ménages ayant participé avec satisfaction à des actions de promotion pour une mise en valeur des produits agricoles	N/A	1,6 %	1,6 %	20 %	0
Proportion d'OP qui se sont dotées d'équipement pour assurer une meilleure qualité de la production		28 % Imbo = 24 % Moso = 45 % Bug = 13 %	54 %	100 %	2
Degré d'efficacité des centres de proximité à offrir des services de qualité	N/A	Activité abandonnée pour cause de plafonnement budgétaire		20 (indice)	

* KPI = Indicateurs Clés de Performance (Key Performance Indicators en anglais) : jeu d'icônes qui permettent de visualiser facilement l'avancement des résultats par rapport à l'objectif fixé (ici taux de réalisation par rapport aux valeurs cibles fixées pour le PAIOSA).
Niveau de signification : voir chapitre 3.2.1

3.5.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Activité 1.3.1.1 Intensifier les Champs écoles paysans sur les 3 filières banane, maïs et riz: former 30 nouveaux facilitateurs banane, 25 pour le riz et maïs; mettre en place 400 groupements CEP et suivre 12 000 producteurs		X		

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Activité 1.3.1.1M Intensifier les Champs écoles paysans sur les 3 filières banane, maïs et riz: former 30 nouveaux facilitateurs banane et 30 maïs, mettre en place 300 groupements CEP et suivre 8 500 producteurs		X		
Activité 1.3.1.1B Intensifier les Champs écoles paysans sur les 3 filières banane, maïs et riz: former 30 nouveaux facilitateurs bananes, riz et maïs, mettre en place 400 groupements CEP et suivre 12 000 producteurs		X		
Activité 1.3.1.2 Former 20 Master Trainers nationaux sur les 3 filières	Activité annulée			
Activité 1.3.1.3I Adapter les pratiques agricoles et maintien de la fertilité dans les exploitations familiales (EFI, ...)		X		
Activité 1.3.1.3M Adapter les pratiques agricoles et maintien de la fertilité dans les exploitations familiales (EFI, ...)		X		
Activité 1.3.2.1 Appuyer la production de semences et plants de qualité de riz, maïs et banane afin de répondre aux besoins des producteurs des CEP et des OP accompagnées		X		
Activité 1.3.2.3 Favoriser la coordination et les relations d'affaires entre les différents acteurs de la filière semencière		X		
Activité 1.3.4.2 Consolider et développer les projets en cours d'exécution (FIF)	Activité clôturée			
Activité 1.3.4.3 Encourager l'initiative privée et développer l'esprit d'entrepreneuriat (MIP/PEA)		X		
Activité 1.3.5.1 Réhabiliter des pistes d'accès pour faciliter l'écoulement des produits des zones de production et de stockage vers les marchés			X	

3.5.3 Analyse des progrès réalisés

En vue d'atteindre les résultats de l'output 3, le programme PAIOSA accompagne et appuie directement l'agriculture familiale et l'entrepreneuriat agricole à travers différentes approches et outils.

L'amélioration des systèmes de production des ménages ciblés (techniques de production et disponibilité / accessibilité aux intrants) se réalise grâce à deux approches de vulgarisation qui sont l'approche CEP et l'approche Exploitations Familiales Intégrées (EFI). La première est réalisée entièrement en régie par le PAIOSA alors que la seconde a été réalisée à travers l'outil CSub (2 conventions IDEFI clôturées fin 2019). Ces deux approches constituent une porte d'entrée à la dissémination de techniques de production améliorées et d'innovations diverses. Cela s'est effectué dans un premier temps pour les productions agricoles des filières prioritaires (banane, maïs, riz) et plus récemment pour le maraîchage, les cultures à haute valeur nutritive et/ou résistantes à la sécheresse dans le cadre de l'extension du PAIOSA 3. Pour ces derniers, il s'agit de construire sur les acquis tirés de la longue expérience du PAIOSA dans l'implémentation des CEP dans les filières prioritaires en ciblant les groupements les plus actifs au niveau de chaque antenne afin de porter ces nouvelles activités.

Il est espéré que l'ensemble des interventions convergent à rendre, dans un futur proche, les ménages d'avantage résilients aux changements climatiques et pressions phytosanitaires auxquels ils font face de manière récurrente.

Afin d'améliorer la compétitivité des chaînes de valeurs et booster l'entrepreneuriat agricole local, deux outils ont été mis en œuvre par le PAIOSA au cours de son exécution. Dans une première

phase de 2013 à 2019 l'outil Fond d'Investissement Filière (FIF) a été mis en place suivi de l'outil de Micro-Projets (MIP) et Projet d'Entrepreneuriat Agricole (PEA) à partir de 2018 à nos jours.

1) Techniques de production agricole

Depuis les premiers pas de mise en œuvre de l'approche CEP en 2014, un long chemin a été parcouru et soldé en 2019 par le dépassement des cibles quantitatives fixées en ce qui concerne les effectifs des groupements CEP banane, maïs et riz encadrés, ainsi que ceux des producteurs CEP bénéficiaires. Au cours de l'année 2020, la consolidation et le coaching des groupements existants a été prioritaire malgré de nombreuses sollicitations des ménages environnants, désirant former leurs propres groupements.

Les résultats quantitatifs et qualitatifs encourageants enregistrés en 2019 ont permis de passer un cap dans la mise en œuvre des CEP, privilégiant une approche plus holistique des exploitations tant d'un point de vue agroécologique que social. De plus, il avait été constaté depuis 2018 que la pérennisation des acquis des CEP passe non seulement par la formation et l'amélioration de la production, mais également et sans doute de manière plus prégnante, par la conservation de l'environnement (plus particulièrement des sols), le changement de mentalités des producteurs (esprit d'attentisme à permuter avec celle de « vision » et d'« appropriation de son futur ») et la maîtrise d'outils de décision clés. Cela a mené à une évolution de l'approche CEP initiale et une redéfinition des activités prioritaires en favorisant l'approche inter-filières, la mise en place de mesures de lutte anti-érosives, pépinières (agro)forestières, foyers améliorés, épargne et crédit, vision de famille, maîtrise du compte d'exploitation simplifié, etc. Cette évolution s'est accompagnée d'un amendement de la terminologie de l'approche PAIOSA qui a évolué de « CEP » vers « CEP intégrés » ou « CEPI ». L'approche a été renforcée au cours de l'année 2020 notamment à travers (i) une harmonisation de la compréhension de l'approche par nos agents de terrains suite à un atelier tenu début mars, (ii) la consolidation des CEPI déjà en place, et (iii) la mise en place de 16 nouveaux sites CEPI au cours de la saison 2021A (Tableau 6).

Tableau 6 : Effectif des exploitations modèles mise en place depuis 2019 dans le cadre des activités CEPI

Antenne	Nbre CEPI 2019	Nbre CEPI 2020	Nbre CEPI TOTAL
Bugesera	15	21	36
Imbo	2	9	11
Moso	70	0	70
TOTAL	87	16	103

En ce qui concerne les Groupes d'Adoption Rapide (GAR) qui ont été mis en place au Bugesera depuis 2018 afin de répondre à la demande de formations pour la filière riz et la lutte contre le flétrissement bactérien de la banane (Banana Xanthomonas Wilt, BXW), l'année 2020 a été couronnée par l'évaluation des 17 facilitateurs GAR riz et la certification des 10 meilleurs. Ces facilitateurs GAR viennent compléter le vivier des 411 facilitateurs formés par le PAIOSA qui œuvrent auprès de leurs communautés afin d'améliorer la production agricole. Il est prévu que l'évaluation et la certification des facilitateurs GAR BXW se déroulera au cours du premier semestre 2021.

Dans le cadre de la prolongation du PAIOSA 3, et comme résumé dans le tableau 7, 135 champs école paysan portés par les groupements CEP/CEPI & OP ont été mis en place au cours de la saison 2021A. Dans un premier temps, seules les cultures à haute valeur nutritive (HVN) et résistantes à

la sécheresse (RS) ont été mises en place. Sur demande des acteurs, des tests d'introduction de certains fruitiers (prunier du Japon et papayer) ont également été réalisés au niveau des CEPI banane en intercalaire. Ces CEP/CEPI/OP polarisent 3.576 producteurs bénéficiaires dont 52 % de femmes.

Le suivi de ces CEP HVN/RS/Fruitier se poursuit et les premiers résultats en termes de performance agronomique des différentes cultures sont attendues pour le premier trimestre de l'année 2021.

La mise en place des CEP maraichage pour la maîtrise de techniques de production économes en eau n'a pas pu se faire au cours de la saison sèche 2020C pour cause de signature tardive du DTF additionnel par le MINEAGRIE. Ces activités prendront place à partir de 2021.

Tableau 7 : Répartition du nombre de sites CEP HVN/RS/Fruitiers mis en place en 2020 Q4 (saison 2021A) et de l'effectif des membres au niveau des 3 antennes PAIOSA

Catégorie	Culture	Imbo		Moso		Bugesera		TOTAL Catégorie	
		Nbre Site	Nbre Mbre	Nbre Site	Nbre Mbre	Nbre Site	Nbre Mbre	Nbre Site	Nbre Mbre
HVN	Haricot bio fortifié	13	327	4	118	2	55	25	591
	Soja	0	0	6	91	0	0		
RS	Igname	0	0	7	218	4	89	67	1.937
	Patate douce (PDCO)	14	352	23	715	19	563		
Fruitier	Prunier du Japon	0	0	21	552	14	275	43	1.048
	Papayer	0	0	0	0	8	221		
TOTAL Antenne		27	679	61	1.694	47	1.203	135	3.576

La formation des Master Trainers nationaux, reportée à de nombreuses reprises et constituant une piste potentielle de pérennisation, a définitivement été retirée des activités à mener suite à la communication claire de la part du MINEAGRIE mentionnant dorénavant le non-alignement de l'approche CEP aux priorités nationales.

Il est espéré que le partage de la base de données CEP PAIOSA (facilitateurs actifs et groupements) avec d'autres PTF permettra de valoriser ces noyaux durs (souvent agréés au niveau communal) comme portes d'entrée pour des initiatives de vulgarisation, d'appui et d'innovation.

2) Recherche participative

Les activités en lien avec la recherche participative ont été essentiellement abandonnées suite au plafonnement budgétaire en 2017 ; cependant des actions ponctuelles localisées demeurent. En 2020, trois ateliers clés ont eu lieu respectivement sur les thématiques liées à la sensibilisation phytosanitaire sur bananier à l'Imbo (BBTV et BXW), la gestion de la chenille légionnaire d'automne (CLA) et son circuit d'information/alerte précoce à travers les pièges à phéromones au Bugesera.

3) Disponibilité et accessibilité aux intrants

Au cours de l'année 2020, la mise en place d'un cinquième cycle de macropropagation ainsi que l'identification et l'accompagnement de 5 nouveaux semenciers ont permis de consolider les résultats des années précédentes.

Les points phares de l'année se concentrent sur (i) l'évaluation de 76 facilitateurs macro propagateurs formés depuis 2016, dont les 45 plus méritants ont été certifiés et récompensés individuellement par la remise d'un kit de démarrage, (ii) la clôture sur le terrain fin juin de la CSub semences au Moso (en collaboration avec LC et UCODE-AMR), (iii) la formation en emballage et étiquetage des semences certifiées (Bugesera), et (iv) la formation et certification de 9 agronomes accrédités (4 à l'Imbo, 5 au Bugesera) par l'Office National de Contrôle et de Certification des Semences (ONCCS).

Des points d'attention à soulever pour le secteur semencier persistent et sont (i) la mobilisation lente de l'ONCCS pour la certification des productions (équipe réduite) qui impacte négativement le volume de semences réellement certifiées, (ii) le manque de formalisation des échanges entre les semenciers et l'ONCCS aux différentes étapes de certification, et (iii) le manque de traçabilité des lots de semences certifiés (emballage/étiquetage).

Au cours de l'année 2021, une attention particulière sera apportée d'une part au suivi de la pérennisation des activités semencières mises en place dans le cadre de la CSub semences / macro propagation et d'autre part, au suivi et coaching pour la mobilisation effective des agronomes accrédités ONCCS nouvellement certifiés au profit de nos semenciers. L'objectif de ce dernier point étant d'augmenter la proportion de semences certifiées par l'ONCCS parmi la production totale de nos semenciers.

Photo 4 : Les 4 agronomes accrédités Imbo certifiés par l'ONCCS



4) Entrepreneuriat agricole et capacité des opérateurs privés dans les chaînes de valeur (FIF, MIP, PEA)

Suite à la mobilisation extrême des équipes PAIOSA au niveau des antennes et de l'UAC depuis fin 2018 afin de mettre en œuvre les MIP/PEA, la clôture administrative des FIF restants, prévue en 2019, a été reportée et finalisée au cours de l'année 2020. Grâce à une enquête bilan de l'activité FIF menée au sein des trois antennes fin 2019 / début 2020, dans le cadre d'un stage professionnel, les données collectées ont étoffé la base de données existante et serviront d'assise pour le document de capitalisation et fiches produits dont la rédaction est prévue au cours de 2021.

Les activités de suivi tant du pool gouvernance (comptabilité de base et gestion de stock) que du pool agriculture (rentabilité) se sont arrêtées à la date de clôture théorique de ces projets (2019). Seules les OP encadrées par le pool gouvernance dans le cadre de mise en œuvre des conventions de subside continuent à bénéficier de l'accompagnement.

L'outil MIP/PEA, qui est une évolution du FIF découlant du retour d'expériences et résultats, est conçu afin d'être davantage ciblé, structurant, intégré, et aligné aux besoins réels. Il vise quatre types d'acteurs dont les (i) groupements CEP (MIP CEP), (ii) OP noyaux de services et satellites (MIP ou PEA OP), (iii) semenciers « privés » (MIP ou PEA semences), et (iv) GGF (AGR apiculture ou pépinière). A ce jour un total de 310 MIP/PEA, représentant un investissement de plus de 550.277 € (+ 41 AGR GGF) ont été signés et mis en œuvre depuis 2018 (voir tableau 8).

En 2021, les activités prioritaires seront de (i) finaliser la mise en œuvre des 56 MIP CEP Moso et d'un hangar avec aire de séchage d'une OP à l'Imbo, (ii) clôturer les MIP et PEA venus à échéance, et (iii) rédiger un document de capitalisation avec fiches produits associées.

Dans le même ordre d'idée et en lien avec la poursuite des MIP/PEA, des actions portant sur le développement de l'initiative privée et de l'entrepreneuriat dans la filière banane vont être menées. Le faible niveau de structuration dans la filière, combiné à la méconnaissance du potentiel de transformation, a jusqu'à présent constitué un frein au développement de l'entrepreneuriat dans la filière. A ce titre, et afin de permettre aux acteurs de la filière de proposer des projets porteurs de valeur ajoutée, le guide de financement MIP/PEA a été adapté et des kits spécifiques « valorisation de la banane » ont été définis. Le processus de sélection de projets porteurs de valeur ajoutée dans la filière banane sera enclenché en début 2021.

5) Accès physique et économique aux marchés

En 2020, les travaux pour la réhabilitation du pont Muhangamyi sur la piste Rusagara - Rugendo en commune Mugina, province Cibitoke, ont été achevés et les travaux de la piste Nyabigozi - Ntende en commune Gisuru, province Ruyigi, ont démarré à la fin de l'année.

Tableau 8 : Récapitulatif MIP / PEA (exécution 2018 - 2020)

Antenne	Conv. signées	Montant 2020 (€)	Infrastructures réceptionnées & gros équipements livrés*
Imbo			
PEA OP/Semence	9	165.259	1 abri décortiqueuse, 1 unité de transformation avec piste d'accès pavée, 1 boutique d'intrants agricole, 1 hangar semencier 2 aires de séchage, 210 bâches séchage, 4 décortiqueuses (dont une améliorée), 4 balances à bascule (300kg), 1 groupe électrogène 1 humidimètre, 1 batteuse, 1 vanneuse
MIP CEP	58		50 chèvreries avec 396 caprins 8 porcheries avec 32 porcins 37 égraineuses, 9 batteuses, 11 vanneuses 57 vélos
MIP OP/Semence	12		7 chèvreries avec 43 caprins 2 porcheries avec 6 porcins 3 motos charrettes, 2 batteuses, 1 vanneuse, 2 égreneuses
AGR GGF	19 (13 apiculture 06 greffage)		130 ruches type « Dadant »
Moso			
PEA OP	1	23.412	1 décortiqueuse, 1 kit solaire
MIP CEP	80		18 chèvreries avec 144 caprins 6 porcheries avec 24 porcins 5 batteuses, 3 vanneuses 9 égraineuses, 5 pompes à pédale 22 vélos
MIP OP	17		33 chèvreries avec 144 caprins 1 kit solaire, 2 motos charrettes 1 balance à bascule (300kg), 3 égraineuses 3 pompes à pédale, 7 batteuses, 2 vanneuses 10 vélos
AGR GGF	22 (12 apiculture 10 greffage)		120 ruches type « Dadant », 12 maturateurs, 10 extracteurs, 7 cerificateurs solaires
Bugesera			
PEA OP/Semence	8	74.778	1 séchoir à maïs, 1 humidimètre 4 abris pour moulins/décortiqueuses 2 boutiques d'intrants agricoles 9 balances à bascule (300kg), 1 couseuse, 1 égraineuse, 1 groupe électrogène, 5 moulins/décortiqueuses avec moteur d'entrainement 1 moto charrette
MIP CEP	121		108 chèvreries avec 864 caprins 13 porcheries avec 52 porcins 12 batteuses, 12 vanneuses 86 égraineuses, 43 pompes à pédale 121 vélos
MIP OP	4		4 abris pour moulins 1 balance à suspendre (100kg) 4 moulins avec moteur d'entrainement
TOTAL		263.449	

* Seules les infrastructures ayant fait l'objet d'une réception provisoire avant le 31/12/2020 sont listées

Success story : Témoignage de Clonalie NAHIMANA, élue par ses paires en 2016 en tant que facilitatrice CEP banane de sa colline et certifiée en 2018 parmi le top 6 des facilitateurs toutes filières confondues du Moso

Née en 1976, je suis mariée et mère de 4 enfants. Grâce aux techniques apprises à travers l'approche CEP et ensuite CEPI vulgarisée par PAIOSA, nos conditions de vie de famille ont été transformées profondément. En effet, grâce aux revenus tirés de la production de ma bananeraie, nous arrivons à nous acquitter des frais de scolarité pour nos trois plus jeunes enfants. Malheureusement, l'ainé n'a pas eu la chance de poursuivre des études suite aux conditions de vie de l'époque. Nous avons également pu construire une nouvelle maison grâce aux revenus tirés de ces mêmes champs. Actuellement, à travers l'approche CEPI, des herbes fixatrices stabilisent une bonne partie de l'exploitation familiale et servent également à l'alimentation du bétail. A travers cette même approche, j'y ai installé 110 plants agroforestiers et toutes les cultures sont désormais cultivées en respectant les bonnes pratiques culturelles apprises. Le rendement du maïs est désormais passé du simple au triple !

J'encadre en même temps 3 groupements constitués de 81 membres dont 42 femmes. Chaque membre adopte les mêmes bonnes pratiques culturelles chez lui. Nous produisons nous-mêmes les rejets de bananier que nous mettons à disposition de chaque membre grâce à la technique de macro propagation vulgarisée par le projet depuis 2017 et que je maîtrise parfaitement. Trois champs communs ont été installés avec en tout 250 rejets produits grâce à la technique et chaque membre de groupement que j'encadre possède une bananeraie bien conduite. Un cofinancement MIP octroyé à deux des groupements permet d'améliorer nos conditions de travail ainsi qu'augmenter notre capital petit bétail. En plus de ce bétail et grâce aux revenus tirés des activités d'épargne et crédit, nous avons acheté, sur fonds propres des membres des groupements, deux vaches et 23 caprins. Tous les animaux sont élevés en stabulation permanente afin de récupérer aisément le fumier pour alimenter nos fosses à compost. Nous exerçons également d'autres activités génératrices de revenus qui contribuent à la cohésion sociale.



Son savoir-faire, son engagement à encadrer les membres des groupements qui l'ont mandatée pour les apprentissages CEP / CEPI et son dynamisme l'ont propulsée au deuxième rang d'élus sur sa colline de Nyamasenga.

3.6 Performance de l'output 4



3.6.1 Progrès des indicateurs

R4 : Les capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats dans les zones d'intervention sont améliorées

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2019	Progrès 2020	Cible 2020 / finale	KPI*
Output 4.1 : Les capacités organisationnelles des OP sont renforcées					
Nombre de bénéficiaires d'appuis au renforcement de capacités (formation, alphabétisation, appui-gestion, partenariat d'affaire)	N/A	5.195 Ho = 2.993 Fe = 2.202	6.368 Ho = 3.840 Fe = 2.528	4.568 Ho = 2.366 Fe = 2.202	4
Proportion de ménages dont un membre féminin a participé à une formation en renforcement des capacités organisationnelles	N/A	7,5 %	7,5 %	40 %	1
Nombre d'OP noyaux (Pôles de Développement endogènes) encadrés	24 en cours de structuration		12	24	2
Taux d'exploitation saisonnier des hangars de stockage	N/A		36 %	60 %	2
Volumes des ventes groupées de produits de récolte	N/A	97 t	260 t	508 t	2
Proportion des OP de base (PAIOSA) membres (formellement liées) à une faitière	N/A	Pas de faitière identifiée	Activité terminée en 2019	N/A (cible non pertinente)	
Output 4.2 : Les systèmes d'information et de communication agricoles (par et pour les OP) sont renforcés : Activité abandonnée pour cause de plafonnement budgétaire					
Output 4.3 : La concertation et la coordination des OP avec les autres acteurs des chaînes de valeur sont renforcées					
Nombre de cadres de concertation entre les acteurs des chaînes de valeurs concernées / Nombre de réunions de concertation tenues	N/A	Activité incluse dans Conv Subsidés, mais indicateurs non rapportés	11	48	1
Niveau de représentativité dans les réunions de concertation tenues	N/A	Imbo = 50 % Moso = 100 % Bug = 100 %	Imbo = 100 % Moso = 100 % Bug = 100 %	100 %	4
Taux de mise en œuvre des recommandations issues des réunions	N/A	Moso = 50 % Bug = 25 %	56 %	100 %	2

* KPI = Indicateurs Clés de Performance (Key Performance Indicators en anglais) : jeu d'icônes qui permettent de visualiser facilement l'avancement des résultats par rapport à l'objectif fixé (ici taux de réalisation par rapport aux valeurs cibles fixées pour le PAIOSA).
Niveau de signification : voir chapitre 3.2.1

3.6.2 État d'avancement des principales activités

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Activité 2.1.1.2 Renforcer les capacités de 20 OP locales à rendre les services de qualité attendus par leurs membres		X		

État d'avancement des <u>principales</u> activités	État d'avancement Les activités sont :			
	En avance	Dans les délais	Retardées	En sérieux retard
Activité 2.1.1.2M Renforcer les capacités de 15 OP locales à rendre les services de qualité attendus par leurs membres		X		
Activité 2.1.1.2B Renforcer les capacités de 20 OP locales à rendre les services de qualité attendus par leurs membres		X		
Activité 2.1.1.5 Appuyer les ONG identifiées œuvrant dans le développement rural des zones d'intervention dans leur rôle de renforcement des acteurs locaux (OP et leurs membres)		X		
Activité 2.1.3.1 Appuyer l'émergence au niveau régional de cadres de concertation entre les acteurs des chaînes de valeurs concernées (maïs, riz, banane)		X		

3.6.3 Analyse des progrès réalisés

Même si les activités sont mises en œuvre dans les délais, la qualité des services fournis par les OP reste à améliorer. L'appui aux organisations non-étatiques a connu quelques changements opérationnels au cours de l'année 2020. La CSub avec Louvain Coopération (LC) (appui aux OP du Bugesera) a été clôturée en août 2020. Il a été décidé de ne pas prolonger la collaboration avec LC et de poursuivre dorénavant ces activités en régie. Dans ce cadre, un nouvel ATN a été recruté pour renforcer la capacité existante dans l'antenne.

La CSub avec LVIA a pris fin en décembre 2020 (appui aux OP du Moso). LVIA reste actif dans la zone et poursuivra ses appuis aux OP dans un autre contexte (financement résilience énergie UE). La CSub exécutée par CONSEDI à l'Imbo sera prolongée jusqu'à la fin de l'année 2021.

Comme dans tous les programmes, la pandémie Covid-19 a impacté les interventions, et surtout, le respect des règles sanitaires a limité les formations et le nombre des participants par session. Le PAIOSA avait également commandité de mai 2019 à fin 2020 une série de missions d'expertise externe (via Accord cadre Bxl 1691 - lot 12 : Promotion de filières et de chaînes de valeur agricoles) en vue de faire un bilan des activités d'appui aux OP, d'évaluer les résultats des CSub et la pertinence de les prolonger, tout en ajustant la stratégie d'intervention si nécessaire. Les missions de 2020 n'ont pas pu avoir lieu.

Malgré tout, l'encadrement s'est concentré sur les 2 principales activités.

1) Les capacités organisationnelles des OP sont renforcées

Des formations et encadrements de proximité se sont poursuivis afin de doter les OP des capacités requises dans leur gestion administrative et financière. Un accent particulier a été également mis sur des formations en éducation financière, une solution efficace pour rendre les producteurs aptes à faire face aux différents problèmes financiers qu'ils rencontrent et leurs permettre de développer de bonnes relations avec leurs partenaires techniques et financiers. Au total, 388 personnes ont été formées et vont servir de relais de transmission des connaissances acquises au niveau de leur communauté.

A la fin de l'année, un diagnostic organisationnel et fonctionnel des OP a été réalisé pour s'enquérir des résultats de l'encadrement. Contrairement aux diagnostics antérieurs, réalisés directement par les ONG partenaires des CSub, le diagnostic de cette année a été réalisé par les agents du PAIOSA et a été la base de la détermination des actions concrètes à mettre en œuvre en 2021, en vue de rendre les OP autonomes et viables. Cet exercice a permis de recentrer les OP dans des catégories correspondant mieux à leur niveau de fonctionnalité.

Tableau 9 : Evolution de la catégorisation des OP accompagnées (% OP)

Catégorie	Imbo				Moso				Bugesera			
	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020	2017	2018	2019	2020
A	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0
B	10	20	27	9	0	3	11	8	13	10	14	18
C	32	50	64	61	0	50	79	76	25	52	82	73
D	25	22	6	12	3	47	10	13	28	22	4	9
E	33	8	0	15	97	0	0	3	34	16	0	0
Capacités renforcées et satisfaisantes (A + B)	10	20	28	12	0	3	11	8	13	10	14	18

Classification sur une échelle de E (OP faible) à A (OP fonctionnelle), d'après un référentiel basé sur l'analyse de 37 critères liés à l'organisation, l'activité, l'autonomie et la viabilité de l'OP

Le tableau ci-dessus indique une certaine régression dans la classification des OP de l'Imbo et du Moso. Ceci est dû d'une part au fait que les précédents diagnostics manquaient sans doute d'objectivité et/ou que le référentiel de ce diagnostic n'était pas bien maîtrisé par les partenaires de mise en œuvre des CSub, et d'autre part, aux crues de la grande saison des pluies ayant occasionné d'importantes baisses de production et par conséquent impacté tous les services qui sont tributaires de la production.

2) Les capacités des OP à rendre des services de qualité sont améliorées

Les services rendus par les OP sont structurés autour de 5 thèmes à savoir (i) l'approvisionnement en intrants agricole de qualité, (ii) le stockage de la récolte, (iii) la transformation, (iv) la commercialisation et (v) l'accès au financement. Les OP ont été accompagnées à améliorer la fourniture de ces services afin qu'elles soient des structures efficaces dans la promotion des filières agricoles. Deux centres de services pilotes ont été identifiés dans chaque région pour servir de noyaux de développement endogènes. L'année 2021 sera marquée par d'importantes actions en vue de l'opérationnalisation de ces noyaux de développement endogène, dans le but de bâtir des relations solides entre les différents acteurs des chaînes de valeurs. L'encadrement des OP à rendre les services de qualité s'est soldé par les résultats suivants :

Tableau 10 : Services rendus à leur membres par les OP accompagnées

Services	Année	Nbre d'OP concernées	Nbre de personnes concernées	Volume (t)	Chiffre d'affaire (Mo FBu)	Bénéfice induit (Mo FBu)
Achats groupés d'intrants	2018	27	1.461	342	N/D	N/D
	2019	71	3.054	367	139,8	9,8
	2020	78	2.042	265	306,7	9,6
Stockage	2018	36	6.924	7.293	N/D	N/D
	2019	55	5.016	5.738	55,9	26,0
	2020	35	11.786	3.526	55,8	18,0
Transformation	2018	27	2.279	6.657	N/D	N/D
	2019	17		5.155	355,7	115,8

Services	Année	Nbre d'OP concernées	Nbre de personnes concernées	Volume (t)	Chiffre d'affaire (Mo FBu)	Bénéfice induit (Mo FBu)
	2020	15	1.987	2.665	133,6	43,3
Ventes groupées	2018	15	809	835	N/D	N/D
	2019	39	497	97	100,5	20,8
	2020	41	1.652	271	289,8	25,9
	2018	9	925	---	117,1	---
Crédit	2019	27	342	---	196,4	---
	2020	48	927	---	93,2	---

Les données reprises dans ce tableau ne permettent pas de mettre en évidence des progrès réellement significatifs. Ceci s'explique en partie par le fait que dans la région de l'Imbo, l'état a retiré le droit d'exploitation agricole de plus de 1.000 ha aux membres des OP. Également, les pluies très intenses survenues au début de la saison pluvieuse 2020 ont causé des inondations dans tout le pays, et des pertes de récoltes importantes pour la saison 2020B dans la région du Moso. Mais il ne faut pas nier le fait que l'amélioration des services requiert des changements de comportement de la part des producteurs auxquels ceux-ci ont des difficultés à adhérer (faible mobilisation sociale – manque de confiance dans des structures à gestion communautaire...).

Quelques résultats très encourageants et quelques défis constatés par rapport à cet output :

Progrès encourageants	Défis constatés
- Les OP s'approprient de plus en plus de la gestion du fonctionnement de leurs organes - Un cadre de concertation entre les différents acteurs des chaînes de valeur a été mis en place, des échanges réguliers sont menés en vue de bâtir des synergies entre ces acteurs - Les OP s'approprient progressivement de la gestion des services qu'elles rendent à leurs membres sans encadrement extérieur consistant	- Un faible niveau d'instruction des membres des OP les limite à bien suivre la gestion des services rendus, ce qui est fréquemment à l'origine de détournements effectués par les plus instruits - L'existence des ONG humanitaires détournent l'attention des OP à se focaliser sur les activités de développement - Un faible niveau d'éducation financière constitue une barrière au développement des OP et de leurs membres

Les activités d'accompagnement restent pertinentes et nécessaires pour aboutir à l'output. Néanmoins, il s'avère nécessaire de différencier et d'adapter les interventions en fonction du degré de capacités actuelles des OP :

- Les OP ayant une forte chance d'améliorer les services et d'améliorer leur rayonnement parmi les membres et les OP voisines ;
- Les OP moyennes, ayant une possibilité de s'améliorer si les conditions sont créées ;
- Les OP faibles (capacités / nombre / finances), peu de chance de se développer.

Opportunités OP	Contraintes OP
Il existe, en principe, un besoin fort pour les services offerts par les OP	La plupart des OP ne sont pas encore orientées vers une approche « affaire » en cherchant leur propre autonomie
Les OP pourront jouer un rôle pour améliorer les différentes étapes de développement de la chaîne de valeur / engagement avec des autres acteurs	La plupart des OP manquent de capital propre, permettant d'avancer vers leur objectif dans un délai raisonnable

	Réticence des membres à faire confiance aux structures communautaires, sur base d'expériences négatives passées
	Accès aux facteurs de production assez restreint
La relation avec les coopératives Sangwe pourra constituer une opportunité comme un blocage, surtout si ces coopératives ne répondent pas aux besoins réels des membres	

Facteurs positifs	Facteurs négatifs
L'existence des hangars permet d'organiser des activités complémentaires, telles que des activités liées à la sécurité alimentaire et la résilience	Les membres des OP ne sont pas tous alignés sur le même objectif : si une OP offre des services, tous les membres ne sont pas forcément impliqués (ex. services financiers) Souvent, absence d'engagement ferme des membres de déposer chacun un pourcentage de leur récolte à des fins de vente groupée
	La non-homogénéité de la production est citée comme un facteur limitant pour engager des services
	Sans capital propre / production stockée / garantie, l'accès aux services financiers reste extrêmement complexe

Résultats inattendus positifs	Résultats inattendus négatifs
L'existence des OP suscite l'intérêt de nombreux ménages non-membres	Les ménages non membres bénéficient souvent de conditions similaires à celles des membres, et donc peu de nouvelles inscriptions et peu de rentrées financières pour l'OP (pas d'augmentation du capital propre de l'OP)

4 Suivi budgétaire

Suite à la signature du DTF additionnel par la partie burundaise, l'avenant n°2 à la convention de mise en œuvre du PAIOSA, signé en date du 18 juin 2020, augmente le budget alloué par la Belgique de 22 à 29 Mo€.

En conséquence, le taux d'exécution budgétaire du PAIOSA 3 à la fin de l'année 2020 par rapport au nouveau budget total est de 70,3 %, comme l'indique le tableau 11.

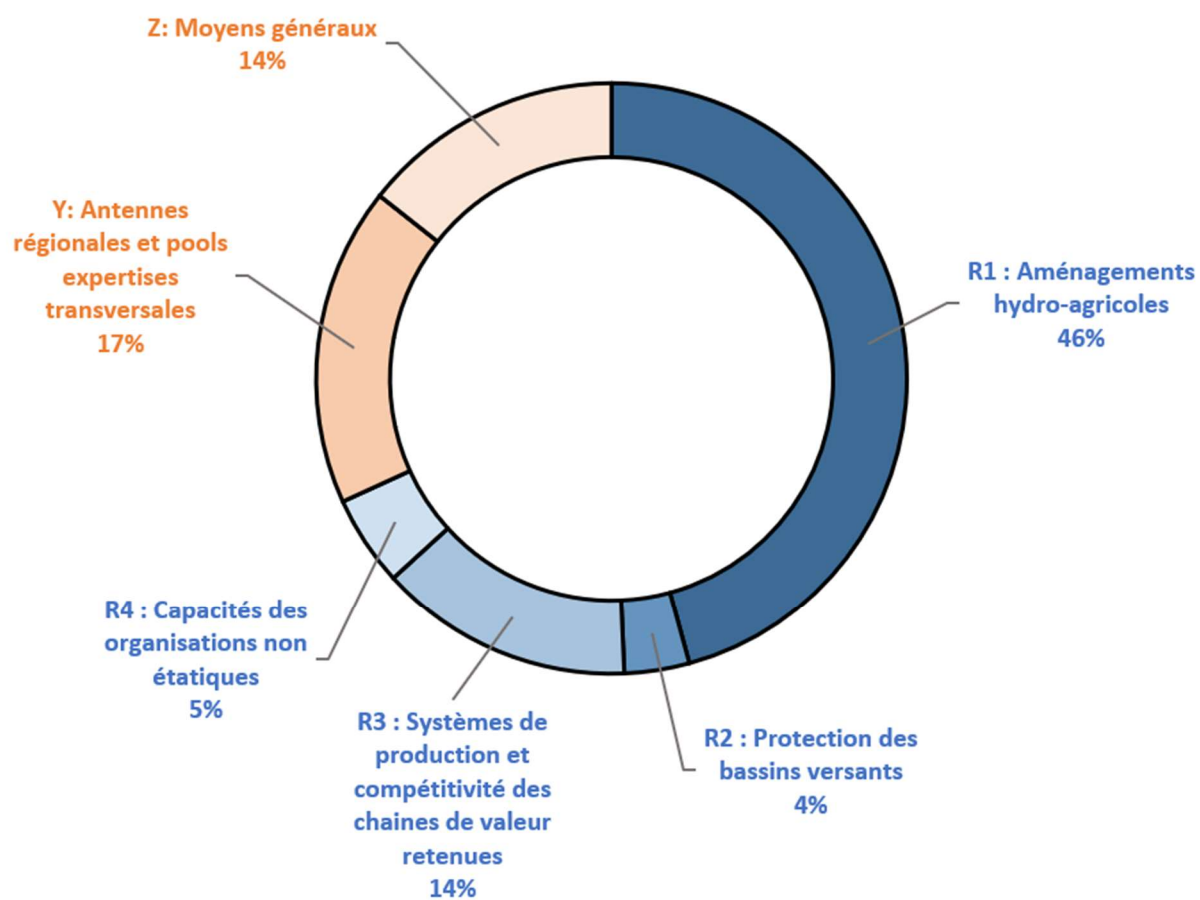
Tableau 11 : Niveau d'exécution budgétaire du PAIOSA 3 (BDI1308211) - euro

	Budget	Dépenses années précédentes	Dépenses 2020	Solde	Taux de déboursement fin 2020
Total	29.000.000	15.300.771	5.084.982	8.614.247	70,3%
R1 : Aménagements hydro-agricoles	14.998.421	8.690.358	2.326.575	3.981.488	73,5%
R2 : Protection des bassins versants	677.350	335.625	180.776	160.950	76,2%
R3 : Systèmes de production et compétitivité des chaînes de valeur retenues	3.775.540	1.966.542	708.131	1.100.866	70,8%
R4 : Capacités des organisations non étatiques	1.354.150	645.730	252.203	456.218	66,3%
R5 : Capacités du MINAGRIE à assumer ses missions régaliennes	0	0	0	0	---
R6 : Recherche agronomique	0	0	0	0	---
Y: Antennes régionales et pools expertises transversales	4.390.400	2.017.882	886.631	1.485.887	66,2%
Z: Moyens généraux	3.804.139	1.644.634	730.667	1.428.838	62,4%

Le niveau de réalisation financier annuel 2020 par rapport à la planification version Q1-2020 (avant intégration du nouveau budget) est de 99,4 %. Par rapport à la planification révisée en juillet 2020 (avec intégration du nouveau budget), il est de 95,9 %. Ce taux d'exécution peut être jugé relativement correct, compte tenu des perturbations dans la mise en œuvre des activités dans le contexte de la pandémie Covid-19.

Par contre, il faut mentionner que près de 900.000 € de paiements de TVA sont toujours en attente de remboursement à ce jour, le dernier remboursement datant du 19 mars 2020.

Figure 5 : Répartition des dépenses 2020 par centre d'engagement



5 Risques et problèmes

La plupart des risques identifiés depuis le démarrage de l'intervention sont toujours d'actualité.

La volatilité du contexte socio-politique, économique et sécuritaire, malgré "le changement de visage" à la tête de l'État, reste une préoccupation pour le bon déroulement des activités et pour la réalité de leurs effets sur l'amélioration des systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur.

Les problèmes sont évidemment nombreux pour une intervention telle que le PAIOSA, dans le contexte actuel du Burundi. Le manque de support et d'appropriation par le niveau central du MINEAGRIE (et parfois de certaines administrations) pour les activités sociales de proximité, et le manque d'engagement de l'Etat pour la mise en place de mécanismes appropriés (fonds d'entretien structurant) pour la viabilité des infrastructures hydro-agricoles, sont parmi les principaux.

Plusieurs risques se sont transformés en problèmes, malgré les mesures prises :

- Non mobilisation du fonds de contrepartie avec comme conséquence la perte et/ou démotivation des RH du MINEAGRIE affectées/impliquées dans le programme
- Réponse tardive du MINEAGRIE pour la prolongation de la CS jusqu'en juin 2022 (DTF additionnel)
- En raison de la pandémie Covid-19 et des contraintes de voyages pour rejoindre le Burundi, le démarrage de plusieurs chantiers ont été retardés. De nombreuses activités (dont formations, encadrement de groupes de personnes - AUE, CEP, GGF, OP...) ont dû être reportées.
- Recrutement tardif de l'ATI expert Responsable du Pool Gouvernance

L'ensemble de ces problèmes concourent à l'apparition d'un nouveau risque qui est de ne pas pouvoir exécuter dans sa totalité le DTF additionnel. Des négociations sont en cours pour la formulation d'une nouvelle phase transitoire qui permettrait, entre autres, d'étendre la période de mise en œuvre du DTF additionnel.

D'autre part, la réorganisation en Centres de services et la mutualisation du personnel ne sont pas de nature à améliorer l'efficacité du programme : les procédures ne s'en trouvent pas simplifiées, et exigent davantage de temps et d'énergie de la part du personnel technique, sans bénéfices financiers évidents et au détriment des opérations. La nature des achats du PAIOSA (spécifications parfois très pointues) et le fait que les bénéficiaires contribuent financièrement à certains marchés ne s'accommodent pas forcément des procédures en vigueur. La création des Centres de services a généré des séparations physiques entre opérationnels et staff d'appui. Les séparations débouchent sur une communication davantage axée sur des échanges par mail qu'en présentiel, ce qui n'est pas forcément la meilleure chose pour la résolution des différends qui peuvent survenir. Tout cela résulte en une frustration grandissante parmi le personnel opérationnel.

Gestion des risques

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Impossibilité de continuer le programme à cause de la dégradation de la situation socio-politique et sécuritaire du pays et/ou des relations entre les deux Gouvernements	Q2 2020	DEV	Medium	High	High Risk	En dehors des zones de contrôle et d'influence du Programme		Permanent	La situation sécuritaire est assez stable, mais la situation politique est très tendue entre les 2 gouvernements La tension risque d'aller en croissant avec l'échéance des prochaines élections (2020)	En cours
Faible durabilité des actions de renforcement des capacités des partenaires étatiques (MINEAGRIE, ISABU) et de maintenance des investissements hydroagricoles	Q3 2015	DEV	High	Medium	High Risk	Maintien de la collaboration technique avec les instances du Ministère sous d'autres formes (CCT, appuis sur la base de chantiers et délivrables...) et avec les autres PTF (FIDA, BM, UE, Pays Bas...)	UAC, pools, resp. antennes	Permanent	Les cadres de concertation au niveau national et régional en place avec les autorités et les PTF	En cours
Dégradation du contexte économique qui empêche l'amélioration des systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur : les progrès effectivement enregistrés au niveau de l'augmentation et de la valorisation des productions agricoles ne pourront pas réduire la pauvreté dans les régions d'intervention si le climat des affaires au Burundi ne s'améliore pas prochainement et si des	Q4 2015	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Changement des approches pour passer d'une intervention de développement à une intervention de réhabilitation/urgence	UAC, pool agri	Permanent	Le contexte économique continue de se dégrader	En cours

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
solutions ne sont pas trouvées pour répondre à la crise économique que le pays est en train de vivre.										
Délai de remboursement de la TVA sur MP construction, impact sur la trésorerie et la limitation des montants sur les comptes bancaires FBu, délai d'absorption	Q2 2018	FIN	Medium	High	High Risk	Analyse des rapports financiers, Time sheet Suivi rapproché auprès de l'OBR (courriers), alimentation réduite du compte FBu	Control Enabel	Permanent	Suivi mensuel au moment de la déclaration TVA mensuelle	En cours
Développement de la pandémie Covid-19, pouvant amener à la suspension de toutes les activités opérationnelles	Q2 2020	DEV	Medium	High	High Risk	Mesures d'hygiène et de télétravail en application			Les mesures sont prises autant que possible, mais aucun contrôle sur le comportement du personnel en dehors du service, dans un environnement où la pandémie est niée par les autorités	In Progress
10022 - En raison de la pandémie Covid et des contraintes de voyages pour rejoindre le Burundi, le démarrage de l'étude de faisabilité pourrait être reportée à 2021. Si elle a lieu trop tardivement, la réalisation des travaux (MP) ne sera plus possible durant cette CS.	Q4 2020	PRIORITY	Medium	High	High Risk	Accélérer la réalisation de l'étude, quitte à avoir recours à davantage d'expertise locale	Pool Infra	Q1 2021	Etude planifiée pour la semaine du 08/02	In Progress
Chantiers des lots 2 et 3 PI Imbo – procédures judiciaires et pressions de l'entreprise suite aux pénalités et résiliation du BDI 858	Q2 2020	JUR	Low	Low	Low Risk	Constitution de dossiers solides, décisions en concertation avec la CdC et la Rep, négociations avec l'entreprise,	Pool Infra	Q1 2021	Dossiers solides constitués	Completed

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque			Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
						mobilisation de la mission de contrôle				
						Suivi à assurer par la Cellule Contractualisation si nécessaire	CC	2021	L'entreprise est informée que les négociations doivent être menées maintenant au niveau de la CC	In Progress
Non atteinte des résultats attendus du DTF additionnel suite aux problèmes rencontrés : - signature tardive par MINEAGRIE - recrutement tardif du personnel - développement de la pandémie Covid-19	Q2 2020	OPS	High	Medium	High Risk	Négociation pour délai supplémentaire nécessaire	Ambassade	Q2 2021		En cours

Gestion des problèmes

Identification du problème			Analyse du problème	Traitement du problème			Suivi du problème	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie	Impact	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Le partenaire (MINEAGRIE) ne s'engage pas suffisamment à cause de manque de nouvelles formes de collaboration (lié à l'arrêt de l'appui institutionnel)	Q3 2016	OPS	High	Mise en place de nouvelles modalités de collaboration avec les BPEAE	Repres. Enabel Burundi, UAC, pools, antennes	Permanent	Modalités effectives, mais intérêt très "matériel" des cadres du MINEAGRIE Faible mobilisation des cadres locaux du MINEAGRIE en l'absence d'appui institutionnel	En cours

Identification du problème			Analyse du problème	Traitement du problème			Suivi du problème	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie	Impact	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
BDI1308211 - Réponse tardive du MINEAGRIE pour la prolongation de la CS jusqu'en juin 2022 (DTF additionnel)	Q1 2020	OPS	High	Réduction des activités possibles dans les délais impartis, avec atteinte moindre des résultats de développement	UAC		Identification des activités à réduire (voire annuler) suite à la date de signature officielle de la prolongation (fin juin soit 6 mois de retard)	En cours
Faiblesses techniques et administratives des partenaires de mise en œuvre des CSub (autant des partenaires de mise en œuvre sur le terrain que du contractant en charge de la supervision)	Q1 2018	OPS	Medium	Coaching des équipes PAIOSA à tous les niveaux (stratégie, méthodologie, activités, outils) Recours à des expertises perlées Reprise des activités en régie	Pools, antennes	Permanent	Bien qu'une évolution générale positive soit présente, les équipes techniques des ONG restent encore trop des acteurs passifs, plus dans l'attente de directives / conseils du PAIOSA que dans la maîtrise totale de l'action	En cours
En raison de la pandémie de Covid-19, de nombreuses activités (dont formations, encadrement de groupes de personnes - AUE, CEP, GGF, OP...) ont dû être reportées, avec impact sur l'exécution budgétaire 2020	Q1 2020	OPS	Medium	Ajustement de la planification opérationnelle et financière en conséquence	UAC	Q3 2020	Près de 430.000 € reportés en 2021	Completed
Recrutement tardif de l'ATI expert Responsable du Pool Gouvernance	Q1 2020	OPS	High	Ajustement de la planification opérationnelle en conséquence			L'expert était attendu le 01/02, mais n'a pris ces fonctions qu'en Q4 2020	Completed
La réorganisation en Centres de services et la mutualisation du personnel perturbent le bon fonctionnement du programme, avec difficultés au niveau de l'atteinte des résultats. Mobilisation du personnel PAIOSA au profit des nouvelles interventions qui démarrent.	Q2 2019	DEV	High	Concertations avec RR et CC pour définir des modalités			Concertations en cours, mais la nature des achats du PAIOSA (spécifications très pointues) et le fait que les bénéficiaires contribuent financièrement aux achats, ne sont pas de nature à	En cours

Identification du problème			Analyse du problème	Traitement du problème			Suivi du problème	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie	Impact	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
							faciliter l'identification de procédures mieux adaptées	
Complexité de la mise en œuvre des Micro-Projets et Projets d'Entrepreneuriat Agricole : procédures, respect des délais, mobilisation des bénéficiaires, respect des contrats et des qualités exigées par les fournisseurs...	Q1 2019	OPS	Medium	Concertation et collaboration rapprochée entre les différents intervenants : bénéficiaires, entreprises, pool agriculture, pool infrastructure, Cellule Contractualisation, Cellule Finances, administrations...			Cette concertation entraîne de nombreux retards dans la mise en œuvre des MIP / PEA	En cours
Blocage du fonds de contrepartie avec comme conséquence la perte et/ou démotivation des RH du MINEAGRIE affectées/impliquées dans le programme	Q2 2020	OPS	Medium	Sensibilisation du Ministre de l'agriculture dans le respect des engagements et du budget de l'Etat	N/A	N/A	Le fond de contrepartie du MINEAGRIE assure les salaires/indemnités de quelques personnes travaillant à 100% au PAIOSA et d'autres petits frais de fonctionnement. Salaires non payés depuis juillet	En cours

6 Synergies et complémentarités

6.1 Avec les autres interventions du portefeuille

Des synergies et complémentarités ont été recherchées et mises en place principalement avec le projet Enabel ACFPT (Appui Complémentaire à la Formation Professionnelle et Technique) dans le secteur Education. Ainsi, le PAIOSA travaille dorénavant avec les Centres d'Enseignement des Métiers (CEM) pour la mise au point et fabrication de petits équipements (vanneuses, batteuses, binettes, ruches améliorées, etc.). Inversement, les 2 programmes collaborent pour l'élaboration et l'administration des modules de formation « Agriculture » et « Techniques d'irrigation adaptées aux systèmes cultureaux », la mise en valeur de périmètres micro-irrigués pour les jeunes apprenants, et l'accompagnement des producteurs à la transition écologique.

Les synergies avec les programmes du secteur santé sont en cours pour les sensibilisations et formations des ménages en matière d'éducation nutritionnelle et d'hygiène et la promotion de farines infantiles améliorées / enrichies à partir des produits des exploitations agricoles.

Il faut signaler que depuis le mois d'avril 2020, les programmes du secteur Agriculture et Education (PAIOSA, ACFPT et PAORC) partagent des bureaux dans un bâtiment commun, ce qui favorise les échanges entre les équipes.

6.2 Autres synergies et complémentarités

Les collaborations établies dans le cadre des CSub favorisent les synergies, l'harmonisation et la complémentarité avec les autres interventions des ONG / partenaires bénéficiaires. Le PAIOSA travaille en complémentarité avec les interventions menées par d'autres intervenants présents dans la zone d'intervention : les récents projets d'Appui à la résilience des populations du Burundi sur financement UE (composante 1 : développement rural pour la nutrition et composante 3 : accès à l'énergie électrique), les programmes du FIDA, les actions d'appui aux OP de Caritas, LVIA, AUXFIN, ICCO..., la promotion de plantes résistantes à la sécheresse de Louvain Coopération (LC).

Des contacts sont en cours avec l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) pour un projet conjoint dans le domaine de l'eau agricole.

Des collaborations institutionnelles devraient être intensifiées avec l'ISABU (production de fiches techniques, production de semences de base...), le Centre National de Technologie Alimentaire (CNTA - développement d'équipements de valorisation des production) ou l'OBPE (production de plans d'aménagement forestier). Malheureusement, ces institutions exigent en retour des rémunérations incompatibles avec les procédures actuelles de Enabel. Des alternatives sont en voie d'investigation.

Le PAIOSA, en tant que partenaire incontournable du secteur agricole, est très régulièrement sollicité lors de missions de consultants, d'ateliers thématiques ou de consultations techniques / stratégiques de la part des autres acteurs de développement belges et/ou des services de coopération de la Délégation de l'Union européenne et des états membres.

7 Thèmes transversaux

7.1 Environnement et changement climatique

La protection de l'environnement reste au cœur du programme et les actions comme la lutte contre l'érosion, l'accompagnement et la gestion des sites reboisés, la production de foyers améliorés...) se sont poursuivies.

Dans la région du Bugesera en particulier, les perturbations pluviométriques et les périodes de disette qui les accompagnent sont devenues structurelles. La dimension changement climatique s'impose par conséquent comme un thème transversal majeur dans la mise en œuvre du programme ces dernières années.

Afin de s'attaquer à ces nouveaux défis, le PAIOSA, dans le cadre de sa prolongation, met l'accent sur l'amélioration de la résilience des ménages aux changements climatiques à travers : (i) une gestion plus efficace de l'eau, (ii) la vulgarisation de techniques appropriées pour la gestion de la fertilité des sols, (iii) la vulgarisation de cultures et techniques culturales adaptées, et (iv) la promotion des innovations techniques.

Les CEP, à travers le vivier de facilitateurs déjà formés par le programme, constitueront la porte d'entrée à ce niveau. A ce titre, plusieurs champs écoles paysans sur les cultures à hautes valeur nutritive et/ou résistantes à la sécheresse ont été mis en place dans le dernier trimestre 2020. En prolongement à la vulgarisation de ces cultures, des actions en lien avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle seront entreprises auprès des apprenants.

Le programme a initié également des activités pour l'introduction de la petite irrigation par des techniques de mobilisation d'eau (pompage photovoltaïque) et des systèmes d'irrigation adaptés sur une superficie de l'ordre de 60 ha dans le nord de la province de Kirundo.

7.2 Genre

Parmi les bénéficiaires du PAIOSA, près de 26 % des ménages agricoles sont dirigés par des femmes¹³. Les femmes sont activement impliquées dans toutes les opérations culturales à savoir le labour, le semis, le sarclage, le transport, la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Par contre, l'accès et le contrôle des bénéfices du secteur par la femme reste problématique.

Dans les activités concernant un encadrement rapproché des ménages, des activités d'échange d'expérience sont, de façon délibérée, exclusivement réservées aux femmes afin de permettre l'émergence du leadership féminin naturel, en dehors de toute influence masculine. De même, d'autres séances de renforcement des capacités spécifiques sont destinées à l'émancipation et les prises de pouvoir des femmes. La participation des femmes dans des postes de décision au sein des AUE et/ou des OP reste faible et traduit les relations de genre dans le milieu rural. Un regard particulier est posé quant au pouvoir de gestion des vivres et des revenus issus de l'exploitation familiale. Le programme cherche ainsi à promouvoir une prise de décision partagée entre les hommes et les femmes à ce sujet, notamment en organisant des formations où les bénéficiaires sont invités à venir en couple (sans exclure les personnes vivant seules) comme celles concernant le compte d'exploitation simplifié.

Des conditions préférentielles sont accordées aux groupements féminins pour l'accès aux

¹³ Actualisation de l'enquête de référence PAIOSA menée de mai à juillet 2018 sur 1.021 ménages

financements dans le cadre des MIP et PEA.

On estime que le programme touche plus de 58.900 bénéficiaires directs dont 38,4 % sont de sexe féminin, dans l'ensemble des 18 communes d'intervention.

En particulier :

- 35,0 % des participants aux GGF sont des femmes
- 49,1 % des bénéficiaires CEP sont des femmes
- 17,6 % des ménages EFI sont dirigés par des femmes
- 52 femmes ont été accompagnées en tant que producteurs semenciers privés
- 39,7 % des bénéficiaires d'appuis au renforcement de capacités (formation, alphabétisation, appui-gestion, partenariat d'affaire) sont des femmes.

7.3 Digitalisation

Le PAIOSA a prévu la mise en service d'une application web interactive pour la présentation cartographique et la visualisation des réalisations et indicateurs du programme. La mise en service de cet outil était attendue 2020, mais a dû être reprogrammée pour Q1-2021.

D'autre part, le programme a initié le développement d'un outil de collecte de données sur téléphone / tablette Android pour l'identification et le suivi des parcelles et des exploitants dans les sites irrigués. Cette application est un outil indispensable pour la gestion, car il sera exploité pour le calcul des redevances à payer par propriétaire (en fonction de la superficie totale qui lui revient), et ensuite permettra le suivi des paiements effectifs de ces montants.

Le programme a également inscrit 2 initiatives de valorisation de technologies digitales innovantes dans le cadre de la prolongation en cours de négociation :

- Télédétection et cartographie aériennes pour la vulgarisation agricole et le conseil agronomique aux exploitants des périmètres irrigués et marais aménagés : exploitation d'images Sentinel II (bande visuelle et bande multispectrale) en combinaison avec des images Sentinel I (rader) / captures par drone pour visualiser l'effet avant/après, pour le suivi des parcelles (niveaux de production, incidence phytosanitaire, etc.) – collaboration possible avec VITO
- Maintenance et gestion des Aménagements Hydroagricoles assistées par ordinateur : télésurveillance des écoulements et débits, suivis de l'occupation des sols, gestion des redevances...

7.4 Emplois décents et entrepreneuriat des jeunes

Le PAIOSA n'a pas spécifiquement une composante « jeune » comme tel. Cependant, il contribue indirectement à la promotion de l'emploi des jeunes en milieu rural par ses interventions dans les domaines suivants :

- Le PAIOSA accompagne des projets d'entrepreneuriat rural (outil FIF puis PEA/MIP), à la fois dans le domaine de la gestion d'entreprise et sur la maîtrise technique de l'activité. Une attention particulière est portée à la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes en milieu rural.
- Les CEP offrent une opportunité par excellence de traiter des questions d'égalité de sexe et d'emploi des jeunes ruraux au niveau des communautés locales.
- Les activités de sensibilisation contre les feux de brousse et en faveur de la protection de l'environnement ciblent notamment les jeunes, qui peuvent être acteurs de la déforestation en se procurant du bois de chauffage au niveau des foyers. Un quota minimum de 50 % de jeunes / femmes est imposé dans la constitution des Groupements de Gestion Forestiers.

- L'emploi des jeunes et femmes désœuvrés (salaires) est privilégié lors de la production des plants, certaines opérations liées à la plantation et l'ouverture des pare feux et traçage des pistes.
- L'emploi des jeunes et femmes désœuvrés (salaires) est privilégié par le recours à la méthode HIMO dans la réalisation des travaux d'aménagements. Cette approche vise à optimiser l'emploi de la main-d'œuvre locale et l'utilisation de matériaux locaux pour les travaux, permettant ainsi d'injecter des ressources monétaires appréciables dans la zone d'intervention.

8 Leçons apprises

8.1 Les succès

Le PAIOSA est reconnu comme un acteur majeur du secteur Développement Rural depuis son démarrage, avec des résultats hautement probants.

- Les aménagements hydro-agricoles ainsi que les infrastructures et équipements installés dans le monde rural (hangars, boutiques d'intrants, aires de séchage, locaux de transformation...) représentent un coût important, mais ils sont de qualité, notamment grâce à la rigueur des suivis et contrôles imposés aux entreprises. Ils commencent à démontrer un impact évident sur l'augmentation et la valorisation des surfaces irriguées.
- Les estimations de rentabilité économique des AHA réalisées en 2020 démontrent le potentiel productif des périmètres (voir point 3.2.2). Ceux-ci dégagent en principe suffisamment de bénéfices pour autoriser la mise en place de fédérations professionnelles pour la gestion et maintenance correcte des infrastructures.
- La mise en place d'une commission provinciale chargée des concertations avec les populations concernées par la mise à disposition et l'accès aux terrains pour les travaux d'aménagement de l'Imbo a été très bénéfique pour l'avancement des travaux et la résolution des problèmes sur terrain. Les indemnités de propriétaires ont été entièrement supportées sur le budget de l'Etat. Cette commission continue à travailler pour la mise en place des brigades d'entretien des pistes.
- Le PAIOSA accorde aussi une importance primordiale aux aspects d'accompagnement social, même si les progrès dans ces domaines sont relativement lents.
- Les actions d'accompagnement en matière de valorisation / optimisation des zones aménagées (en particulier les CEP) ont permis une augmentation notable des productions dans les zones aménagées. Les CEP sont maintenant mis à profit comme des portes d'entrée pour l'introduction de techniques agroécologiques et agro-environnementales adaptées (CEPI, CEP HVN/RS/Fruitiers ...).
- Le succès des Foyers Améliorés diffusés auprès des ménages EFI et des GGF : une enquête de satisfaction a montré 99% des enquêtés reconnaissant leur intérêt pour diminuer la durée de cuisson tout en permettant de réduire la consommation de bois de chauffe. Par ailleurs, 94% sont prêts à réparer leurs foyers en cas de détérioration.

8.2 Les défis

Les défis restent nombreux et ne sont pas nouveaux ; ils ont pour la plupart déjà été identifiés dans les rapports précédents. Seuls sont repris ci-dessous points saillants :

- Le défi majeur continue d'être la collaboration avec les services techniques nationaux suite à l'arrêt de l'appui institutionnel. Vu la faible implication des services techniques centraux, l'appropriation des résultats par le ministère et la pérennisation des acquis sont une préoccupation légitime. Le PAIOSA a dressé (et transmis au ministère) une liste de l'ensemble des mécanismes d'appropriation et de pérennisation mis en place depuis le démarrage des activités, de façon générale au niveau du programme et de façon détaillée pour chaque domaine d'activités. Ce point a été débattu à plusieurs reprises avec les hauts cadres du MINEAGRIE, pour qui le problème se situe surtout au niveau de la nécessité d'affectation d'un parc automobile en tant qu' « outil de pérennisation » pour les services techniques du ministère.
- Les résultats espérés des actions d'ingénierie sociale sont lents à se manifester car ils se heurtent aux réticences pour les changements de mentalités et de comportements. Les communautés rurales burundaises sont complexes, car hétérogènes, porteuses de consensus sociaux singuliers

- mais aussi traversées d'inégalités, d'affrontements autour d'enjeux communs concernant notamment l'accès et l'usage des ressources naturelles ou locales. L'objectif de développement durable nécessite la recherche de conciliation entre intérêts individuels (ménages) ou collectifs (associations) pour des préoccupations de court terme, souvent dominantes, et exigences pour l'instauration de progrès organisationnels sur le long terme.
- Certaines décisions administratives sont prises en dépit de l'intérêt du programme et des communautés. Trois exemples sont mentionnés ici :
 - a) L'entretien des canaux et la formation des exploitants nécessitent à certains moments l'arrêt temporaire de l'irrigation, sur des périodes négociées et convenues avec les AUE. La remise en eau précipitée, sur décision unilatérale de l'administration locale pour l'intérêt de quelques privilégiés, perturbe les efforts d'instauration d'un système raisonné de gestion des ressources en eau
 - b) Des détournements ou détériorations des canaux d'irrigation sont de plus en plus fréquents, au profit d'étangs piscicoles qui se créent en nombre autour des infrastructures du programme. Ces étangs sont bien souvent détenus par les principaux cadres de la province et ne sont jusqu'à présent assujettis à aucune redevance.
 - c) Le ministère refuse actuellement d'accorder aux privés de nouvelles autorisations de vente d'intrants, alors que le programme vient d'achever la construction de plusieurs boutiques d'intrants agricoles dans le cadre des PEA.
 - En raison du contexte Covid-19 et du délai de signature de la prolongation de la CS PAIOSA, des retards importants ont été enregistrés dans la mise en œuvre des activités prévues dans le DTF additionnel.

8.3 Questions d'apprentissage stratégique / Synthèse des enseignements tirés

Sur base des succès et défis observés et enregistrés, et des questions d'apprentissage qui en découlent, le programme a fait évoluer sa stratégie d'intervention, et les leçons apprises ont été mises à profit dans le cadre de la formulation du DTF additionnel pour la prolongation 2020 – 2022, et plus récemment pour la formulation de la phase transitoire jusqu'en décembre 2023 (voir chapitre 9.3).

Suite aux difficultés expérimentées pour la signature des 2 précédents avenants, il est essentiel d'établir dès que possible des contacts en haut lieu avec le MINEAGRIE et de prendre les dispositions nécessaires pour que cette phase transitoire soit acceptée et démarre au plus vite (avant fin 2021), pour éviter toute rupture dans les moyens alloués au programme.

Le programme de transition sera l'opportunité d'intensifier les actions en faveur de la transition agroécologique vers des systèmes de production durables, en lien avec les priorités de la Belgique dans les secteurs de la sécurité alimentaire, environnement / climat ou emploi des jeunes.

9 Pilotage

9.1 Modifications apportées à l'intervention

Un DTF additionnel a été produit pour la prolongation de la CS PAIOSA sur la période 2020 - 2022. Le programme réaffirme son engagement à mettre les populations au cœur de ses interventions, pour une amélioration des conditions de vie des ménages ruraux dans les 3 zones d'intervention. Il s'agit de construire sur les résultats acquis et probants, pour les valoriser, les étendre si possible et assurer la durabilité des réalisations du projet.

Trois axes stratégiques ont ainsi été identifiés :

- Garder le cap : prolonger les interventions en cours dans le cadre du PAIOSA 3 pour maintenir la cohérence de l'action et la qualité de l'expertise, et permettre la sécurisation des acquis du programme.
- Privilégier l'appui au développement local : accompagner la formation de pôles de développement endogène, en s'appuyant sur les dynamiques économiques et sociales locales, portées par des acteurs individuels et collectifs, et faciliter la mise en réseau de ces acteurs.
- S'adapter face aux nouveaux défis : mettre l'accent sur l'amélioration de la résilience des ménages aux changements climatiques (gestion efficace de l'eau, techniques appropriées pour la conservation de la fertilité des sols et la restauration des sols dégradés, semences, cultures et techniques adaptées, innovations techniques, ...) avec comme porte d'entrée l'approche CEP, en tant que système de recherche - action participative.

Ce DTF a été transmis pour acceptation au Ministère des Affaires Etrangères par échange de lettres le 18/12/2019, et a été accepté le 15/06/2020.

En conséquence, la matrice de monitoring a fait l'objet d'une actualisation, avec indicateurs supplémentaires correspondant aux activités additionnelles (voir cadre logique au point 10.2).

9.2 Décisions prises par le Comité de Pilotage et suivi

Un seul Comité de Concertation Technique National a été tenu, en janvier 2020, pour analyser la proposition technique et financière (DTF additionnel au PAIOSA 3).

Au cours des négociations pour la validation de ce DTF, le MINEAGRIE a indiqué que le CCTN, étant un cadre non formel, les DG ne peuvent pas y prendre part. D'autre part, le Ministère considère que n'étant pas décisionnel, le CCTN ne permet pas une planification concertée (retour à une cogestion technique). Les DG souhaiteraient une concertation, non plus dans le cadre des CCTN, mais bien dans un cadre plus formalisé, par ex. de la Cellule de Coordination des Partenaires (mise en place par arrêté ministériel). La partie belge a pris acte de la demande du Ministère de formaliser le CCTN et a fait parvenir au MINEAGRIE un courrier officiel en date du 22 juillet 2020 pour la nomination de ses représentants, mais ce courrier est resté sans réponse à ce jour.

Aucune autre réunion du CCTN n'a été possible depuis lors.

Décision à prendre			Action			Suivi	
Décision à prendre	Période d'identification	Source	Action(s)	Resp.	Deadline	Progress	Status
Valider la proposition technique et financière (DTF additionnel au PAIOSA 3)	Janvier 2020	CCTN	Concertations avec le MINEAGRIE pour validation de cette prolongation	RR / UAC	Q1 2020	Acceptée par le MINEAGRIE et effective à partir du 18/06/2020	Accompli
Organiser des visites conjointes, afin de renforcer les mécanismes d'échanges techniques et de partage d'information de suivi avec les hauts cadres du MINEAGRIE	Janvier 2020	CCTN	Invitations pour les cadres du MINEAGRIE	UAC	2020	Plusieurs invitations lancées sans réponse positive du MINEAGRIE	En cours
Signature de l'avenant CS avec prolongation de la durée à 86 mois et 22 jours + augmentation du montant de convention de mise en œuvre de 7.000.000 €	Juin 2020	DTF / Portefeuille				Avenant signé le 18/06/2020	Accompli
Modification budgétaire du PAIOSA 3 tenant compte de la réorganisation des activités et du budget additionnel	Sept 2020		Préparer les tableaux avec identification des lignes à modifier	RAFI	Q1 2021	Travail effectué par la coordination en Q4 2020, mais la demande de modification n'a pas été introduite dans l'attente de l'impact des revalorisations salariales sur le budget	En cours

9.3 Réorientations stratégiques envisagées

En l'absence d'un nouveau programme de coopération entre la Belgique et le Burundi, et afin d'éviter toute interruption de programmation, il est envisagé une nouvelle phase transitoire qui prolongerait la convention spécifique du PAIOSA (ainsi que celles des autres interventions) jusqu'à fin décembre 2023.

Cette prolongation est essentielle afin de mener à bien l'ensemble des activités programmées dans le DTF additionnel et de continuer à accompagner les dynamiques économiques et sociales locales portées par des acteurs privés individuels et collectifs. Mais une telle prolongation devrait également être l'opportunité d'intensifier les actions en faveur de la transition agroécologique vers des systèmes de production durables, en lien avec les priorités de la Belgique dans les secteurs de la sécurité alimentaire, environnement / climat ou emploi des jeunes.

Les critères suivants devraient être considérés pour le choix des activités prioritaires :

- L'identification d'opportunités permettant de produire des résultats dans un délai relativement court, ainsi que les problématiques prioritaires identifiées dont la problématique du changement climatique qui implique une attention particulière aux aspects de gestion de l'eau, de réduction de l'érosion et de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ;
- La prise en compte des orientations de la politique de coopération de la Belgique, traduites dans la note de politique de la ministre de la coopération : nous retiendrons plus particulièrement les priorités visant à réduire l'insécurité alimentaire, à augmenter la résilience au changement climatique et à la construction de systèmes alimentaires plus durables ;
- Les orientations du MINEAGRIE (Ministère de l'Agriculture) et des autorités locales (principe de dialogue avec les partenaires et d'alignement sur les priorités nationales).

Trois priorités sont donc envisagées :

Priorité 1 : rattraper les retards importants enregistrés dans la mise en œuvre des activités du DTF Additionnel et finaliser les activités en cours

Priorité 2 : Consolider les acquis en priorisant les actions visant au renforcement de la prise en compte de la problématique d'insécurité alimentaire, des effets du changement climatique et de la nécessaire évolution vers des systèmes de production plus durables.

Priorité 3 : Envisager de nouvelles initiatives valorisant des technologies innovantes (comme par ex. la télédétection et la cartographie aériennes pour la vulgarisation agricole et le conseil agronomique)

9.4 Recommandations

Recommandations	Acteur	Date limite
Prolonger la période de mise en œuvre du PAIOSA, jusqu'à fin 2023 (et de se réserver une phase de clôture en début 2024), afin de mener à bien l'ensemble des activités programmées dans le DTF additionnel et de continuer à accompagner les dynamiques économiques et sociales locales portées par des acteurs privés individuels et collectifs	Ambassade, Représentation Enabel	Q2-2021
Accentuer les négociations / concertations avec les hauts responsables du MINEAGRIE pour obtenir l'accord pour la phase transitoire le plus rapidement possible	Ambassade, Représentation Enabel	Avant fin 2021
AHA : Suite aux inondations de 2020, il est nécessaire de continuer à prévoir des interventions de consolidation et d'amélioration pour les marais aménagés, mais certaines conditions préalables de bonne gestion doivent être démontrées par les AUE	Pool Infra	2021
CEP : Axer les actions de suivi de terrain et de recyclage sur l'adoption des techniques, la récolte des données de production, la mise en réseaux des facilitateurs et la consolidation des acquis	Antennes Pool Agri	Q1 et Q2-2021
OP : Axer les activités à mener en faveur des OP sur l'amélioration des services rendus (stockage, activités groupées, warrantage)	ONG bénéficiaires contractant des CSub	En cours
Privilégier un ancrage territorial fort pour contribuer à accompagner les changements le plus en proximité possible de nos bénéficiaires finaux	Pools Agriculture et Gouvernance	En cours
Intensifier les actions en faveur de la transition agroécologique vers des systèmes de production durables	Pools Agriculture et Gouvernance	En cours + phase transitoire

10 Annexes

10.1 Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.					
Évaluation de la PERTINENCE : note totale		A	B	C	D
		✓			
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?					
✓	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	B	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.			
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.			
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.			
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?					
✓	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).			
	B	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.			
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.			
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.			

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	A	B	C	D
			✓	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		

	B	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.
✓	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?		
	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
✓	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
✓	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
	✓			
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
✓	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		

3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?	
✓ A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.
B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.
C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.
D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale	A	B	C	D
			✓	
4.1 Durabilité financière/économique ?				
✓	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.		
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.		
✓	C	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.		
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.		
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?				
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.		
✓	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.		
	C	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.		

	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?		
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.
	B	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.
✓	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?		
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).
	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.
✓	C	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.

10.2 Cadre logique mis à jour : cadre logique du DTF additionnel

Objectif général / Objectifs spécifiques					
OG : Contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté et soutenir la croissance économique du Burundi à travers l'augmentation de la productivité des facteurs de production, la valorisation maximale des productions, la diversification des opportunités de revenus, la préservation et le maintien des ressources naturelles et environnementales OS1 : Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permettent une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention OS2 : Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para-agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé Indicateurs : inchangés					
Résultat / Sous-résultat	Indicateurs	Baseline 2018	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses / commentaires
R1 : Des aménagements hydro-agricoles permettent d'augmenter et valoriser les superficies irriguées et la gestion de l'eau de manière durable	Gain moyen de production agricole dans les périmètres aménagés (valeur monétisée moyenne par ha)	Imbo = 10,3 MoFBu/ha Moso = 3,3 MoFBu/ha	Imbo > 14,0 MoFBu/ha Moso > 4,5 MoFBu/ha	Enquêtes de suivi des exploitants agricoles périmètres irrigués / marais	Signature de l'avenant à la CS début 2020 Collaboration des services techniques locaux pour la mise en application d'un calendrier cultural unique Support de l'administration locale pour la mise en place du système de redevances
SR1.1 Des périmètres irrigués sont réalisés et sont accessibles en toutes saisons	Superficie aménagée / réhabilitée des marais et périmètres hydro-agricoles dans un processus concerté avec les bénéficiaires Superficie mise en valeur par la petite irrigation (Bugesera)	Imbo = 2.230 ha Moso = 923 ha Bugesera = 0 ha	Imbo = 3.150 ha Moso = 973 ha 1 étude réalisée dans l'Imbo Bugesera = 60 ha	Fiches de suivi antenne Rapports des commissions de réception des aménagements	Une superficie est considérée comme aménagée lorsque la réception provisoire a eu lieu
SR1.2 Des Associations des Usagers de l'Eau sont mises en place et fonctionnelles pour l'exploitation et la gestion courante des aménagements hydro-agricoles	Proportion d'AUE accompagnées fonctionnelles % d'exploitants en ordre de paiement des redevances	Imbo = 32 % Moso = 12 % Imbo = 29 % Moso = 54 %	Imbo = 80 % Moso = 80 % Imbo > 70 % Moso > 70 %	Référentiel PAIOSA Registres des redevances des AUE Rapports de résultats des ONG partenaires	Référentiel : notation basée sur 44 critères, allant de E (AUE non organisée et non viable) à A (AUE organisée et viable). Les AUE notées A et B sont considérées comme « fonctionnelles »

Résultat / Sous-résultat	Indicateurs	Baseline 2018	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses / commentaires
R2 : Les bassins versants sont aménagés et protègent les investissements hydro-agricoles	Proportion de boisements correctement gérés par les GGF	Imbo = 0 % Moso = 0 %	Imbo > 80 % Moso > 80 %	Fiche suivi Antenne	Signature de l'avenant à la CS début 2020 Contrôle des feux de brousse par l'administration (toujours plus problématique en année électorale)
SR2.2 Des dispositifs de gestion des aménagements des bassins versants sont mis en place	Nombre de personnes participants aux Groupements de Gestion Forestière Proportion de membres des GGF bénéficiant des AGR	Imbo = 987 dont 33 % Fe Moso = 2.629 dont 62 % Fe	Démobilisation < 10 % Imbo > 70 % Moso > 70 %	Fiche suivi Antenne	AGR : apiculture et agroforesterie
R3 : Les exploitations familiales des bassins de production ciblés améliorent leurs systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur retenues	Proportion de ménages utilisant des semences et plants améliorés Gain de rendement des spéculations maraichages produites chez les bénéficiaires PAIOSA Proportion des revenus provenant de la commercialisation des productions agricoles (vivrières et de rente)	24,3 % N/A (maraichage pas concerné par les CEP en 2018) Ho = 50 % Fe = 44 %	40 % > 30 % Ho = 65 % Fe = 65 %	Enquête de référence PAIOSA / CSE Fiches de suivi CEP	Signature de l'avenant à la CS début 2020 Coordination / synergie acceptable avec les autres PTF dans les zones d'intervention Mobilisation effective des cadres locaux du MINEAGRIE même en l'absence d'appui institutionnel
SR3.1 Les techniques de production agricole sont améliorées au sein des exploitations familiales	Nombre de producteurs bénéficiaires des CEP Maraichage	Imbo = 0 Moso = 0	Imbo = 690 Moso = 780	Fiches de suivi CEP	1 CEP cultures maraichères par AUE
SR3.2 La disponibilité et l'accessibilité des intrants (dont semences de qualité) dans les zones d'intervention sont améliorées	Nombre d'agronomes accrédités ONCCS	Imbo = 0 Moso = 8 (en cours) Bug = 0	Imbo = 8 Moso = 8 Bug = 8	Fiche suivi Antenne Certificats accréditation ONCCS	Collaboration effective avec l'ONCCS

Résultat / Sous-résultat	Indicateurs	Baseline 2018	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses / commentaires
SR3.3 Des systèmes de recherche participative pour l'identification et la diffusion d'innovations techniques au sein des exploitations familiales sont initiés	Nombre de producteurs accompagnés pour la promotion de cultures à haute valeur nutritive et résistantes au stress hydrique Indice de satisfaction / adoption de ces cultures au sein des groupements	0 N/A (pas de diffusion de cultures à haute valeur nutritive et résistantes au stress hydrique en 2018)	3.000 > 80 %	Enquête de référence PAIOSA / CSE Fiches de suivi CEP	136 facilitateurs ont été formés dans le Bugesera et pourraient être mobilisés
SR3.4 Les capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeur sont renforcées	Nombre de MIP / PEA nouveaux pour valorisation des productions Taux de réalisation des MIP / PEA (projets rentables)	62 % (FIF)	10 > 80 %	Fiches Antennes MIP / PEA Bases de données Pool Agriculture	Possibilités d'adapter les modalités d'attribution MIP / PEA pour attirer les groupements de producteurs bananes
SR3.5 L'accès physique et économique aux marchés pour les productions agricoles des zones d'intervention est amélioré	Nombre de points critiques réhabilités pour le désenclavement des points de production / stockage Indice d'appréciation des pistes conduisant au marché d'écoulement	Imbo = 35 Moso = 10 45 %	Moso : + 2 pistes (3 et 1,6 km) Sur requête des populations > 80 %	Enquête de référence PAIOSA / CSE Fiches de suivi Antennes	Points critiques à identifier sur base des requêtes émises par les populations / producteurs locaux
R4 : Les capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats dans les zones d'intervention sont améliorées	Proportion d'OP accompagnées avec des capacités renforcées et satisfaisantes Indice de satisfaction des membres des OP pour les services rendus par leurs OP	Imbo = 38 % Moso = 8 % Bug = 13 % 88 %	> 50 % > 95 %	Enquête de référence PAIOSA / CSE Fiches de suivi OP Antennes Bases de données Pool Gouvernance	Signature de l'avenant à la CS début 2020 Collaboration / concertation entre les pouvoirs publics et les OP Les OP sont effectivement impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques agricoles

Résultat / Sous-résultat	Indicateurs	Baseline 2018	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses / commentaires
	Indice de satisfaction par rapport aux informations agricoles auxquelles le ménage a accès	24 %	> 40 %	Référentiel PAIOSA de suivi des OP	
SR4.1 Les capacités organisationnelles des OP sont renforcées	Nombre d'OP noyaux (Pôles de Développement endogènes) encadrés Proportion des ménages ayant accès à des services financiers de base	24 en cours de structuration < 2 %	Imbo = 10 Bug = 14 > 25 %	Fiches de suivi OP Antennes Rapports de résultats des ONG partenaires	Collaboration avec une ONG spécialisée dans les services financiers inclusifs
SR4.2 Les systèmes d'information et de communication agricoles (par et pour les OP) sont renforcés	Nombre d'applications mobiles C4D développées et mises en service Proportion de ménages ayant recours aux applications mobiles C4D développées	0 0 %	2 > 25 %	Enquête de référence PAIOSA / CSE	Applications mobiles sur la disponibilité des intrants, conseils techniques, agri-coaching, ventes groupées...
SR4.3 La concertation et la coordination des OP avec les autres acteurs des chaînes de valeur sont renforcées	Proportion d'OP noyaux ayant bénéficié de sensibilisations d'éducation nutritionnelle / bonnes pratiques alimentaires	0 %	100 %	Fiches de suivi OP Antennes Rapports de formation	Vise un changement des normes de la communauté en matière de soins aux enfants, d'alimentation et de recours aux services de santé

La matrice de monitoring en utilisation depuis le démarrage du PAIOSA 3 sera adaptée en conséquence, pour inclure ces indicateurs

10.3 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	Cadre logique modifié dans le cadre de l'avenant n°2 à la convention PAIOSA, avec nouveaux indicateurs (voir par. 10.2)
Rapport Baseline enregistré dans PIT ?	OUI (octobre 2016)
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	MTR PAIOSA 3 réalisée en novembre – décembre 2017
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	ETR PAIOSA 3 prévue en 2021 (combinée avec ETR des autres programmes ?) Enregistrement du rapport : août 2021
Missions de backstopping depuis le 01/01/2012	Du 10 au 14 mars 2013 Du 07 au 12 décembre 2014 Du 03 au 08 mai 2015 Du 20 au 26 juin 2016 Du 12 au 21 février 2017 (EST) Du 09 au 17 mars 2017 (EST) Du 19 au 29 mars 2017 (OPS) Du 20 au 26 novembre 2017 (OPS - Atelier de réflexion sur « Le futur de la coopération gouvernementale au Burundi ») Du 25 au 30 mars 2019 (EST) Du 07 au 12 octobre 2019 (OPS - Atelier de réflexion sur « Perspectives pour une phase transitoire 2020-2022 pour la coopération gouvernementale belge au Burundi »)

10.4 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

	Budget	Dépenses < 2020	Dépenses 2020	Solde
OS1: Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permettent une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention	19 451 311 €	10 992 525 €	3 215 482 €	5 243 304 €
R1.1 Des aménagements hydro-agricoles permettent d'augmenter et valoriser les superficies irriguées et la gestion de l'eau de manière durable	14 998 421 €	8 690 358 €	2 326 575 €	3 981 488 €
SR1.1.1 Des périmètres irrigués sont réalisés et sont accessibles en toutes saisons	13 775 921 €	7 925 149 €	2 032 002 €	3 818 770 €
SR1.1.2 Des Associations des Usagers de l'Eau sont mises en place et fonctionnelles pour l'exploitation et la gestion courante des aménagements hydro-agricoles	1 095 000 €	701 580 €	278 671 €	114 748 €
SR1.1.3 Des mécanismes de planification / gestion / maintenance des aménagements hydro-agricoles sont développés	127 500 €	63 628 €	15 902 €	47 970 €
R1.2 Les bassins versants sont aménagés et protègent les investissements hydro-agricoles	677 350 €	335 625 €	180 776 €	160 950 €
SR1.2.1 Des ouvrages de protection et des actions de lutte anti-érosive sont réalisés dans les bassins versants des aménagements concernés	481 000 €	240 401 €	164 732 €	75 867 €
SR1.2.2 Des dispositifs de gestion des aménagements des bassins versants sont mis en place	96 000 €	52 109 €	11 579 €	32 312 €
SR1.2.3 Des interventions de sensibilisation de la protection de l'environnement sont réalisées	100 350 €	43 115 €	4 465 €	52 770 €
R1.3 Les exploitations familiales des bassins de production ciblés améliorent leurs systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur retenues	3 775 540 €	1 966 542 €	708 131 €	1 100 866 €
SR1.3.1 Les techniques de production agricole sont améliorées au sein des exploitations familiales	1 468 000 €	1 016 073 €	282 250 €	169 677 €
SR1.3.2 La disponibilité et l'accessibilité des intrants (dont semences de qualité) dans les zones d'intervention sont améliorées	678 500 €	519 648 €	71 363 €	87 489 €
SR1.3.3 Des systèmes de recherche participative pour l'identification et la diffusion d'innovations techniques au sein des exploitations familiales sont initiés	60 600 €	0 €	477 €	60 123 €
SR1.3.4 Les capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeur sont renforcées	857 440 €	407 711 €	299 164 €	150 565 €
SR1.3.5 L'accès physique et économique aux marchés pour les productions agricoles des zones d'intervention est amélioré	711 000 €	23 111 €	54 878 €	633 011 €
OS2: Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para-agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé	1 354 150 €	645 730 €	252 203 €	456 218 €
R2.1 : Les capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats dans les zones d'intervention sont améliorées	1 354 150 €	645 730 €	252 203 €	456 218 €

	Budget	Dépenses < 2020	Dépenses 2020	Solde
SR2.1.1 Les capacités organisationnelles des OP sont renforcées	1 190 250 €	645 659 €	252 203 €	292 389 €
SR2.1.2 Les systèmes d'information et de communication agricoles (par et pour les OP) sont renforcés	84 900 €	0 €	0 €	84 900 €
SR2.1.3 La concertation et la coordination des OP avec les autres acteurs des chaînes de valeur sont renforcées	79 000 €	71 €	0 €	78 929 €
R2.2 : Les capacités du MINAGRIE à assumer ses missions régaliennes sont améliorées	0 €	0 €	0 €	0 €
R2.3 : La recherche agronomique est orientée vers les besoins des utilisateurs	0 €	0 €	0 €	0 €
Y: Antennes régionales et pools expertises transversales	4 390 400 €	2 017 882 €	886 631 €	1 485 887 €
Y.1: Antenne régionale Imbo	443 000 €	216 224 €	105 323 €	121 452 €
Y.2: Antenne régionale Moso	474 200 €	254 712 €	130 282 €	89 206 €
Y.3: Antenne régionale Bugesera	431 200 €	202 307 €	111 911 €	116 982 €
Y.4: Pool Infrastructure	932 000 €	463 238 €	201 840 €	266 923 €
Y.5: Pool Agriculture	1 352 000 €	532 375 €	212 563 €	607 062 €
Y.6: Pool Gouvernance	758 000 €	349 026 €	124 713 €	284 261 €
Z: Moyens généraux	3 804 139 €	1 644 634 €	730 667 €	1 428 838 €
Z.1: Ressources humaines UAC	997 883 €	433 432 €	225 146 €	339 305 €
Z.2: Ressources humaines CPSE	109 000 €	39 475 €	42 139 €	27 386 €
Z.3: Ressources humaines Administration & Finances	1 611 756 €	736 308 €	277 570 €	597 878 €
Z.4: Investissements	59 000 €	26 702 €	26 916 €	5 381 €
Z.5: Frais de fonctionnement	610 500 €	286 498 €	152 414 €	171 587 €
Z.6: Audits, Suivi et Évaluations + S/E (P_02)	416 000 €	114 546 €	7 258 €	294 196 €
Z.99: Conversion rate adjustment	0 €	7 672 €	-777 €	-6 896 €
Grand Total PAIOSA 3	29 000 000 €	15 300 771 €	5 084 982 €	8 614 247 €

10.5 Ressources en termes de communication

- Un film vidéo sur les aménagements du périmètre irrigué Imbo a été réalisé, en partenariat avec le bureau SHER / ARTELIA.



- Les TDR pour produire / réaliser un film documentaire de 26 minutes sur les réalisations du PAIOSA ont été préparés, afin de donner une plus grande visibilité aux interventions menées par Enabel au Burundi, au bénéfice direct des populations rurales (réalisation en 2020) + les TDR pour une prestation de conception et mise en fonction d'une application web interactive de présentation cartographique et de visualisation des réalisations et indicateurs du programme ont été préparés (réalisation en 2020). Le programme reste dans l'attente du recrutement d'un ATN Communication (en cours) pour concrétiser ces activités.